

# Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes

Rapport Afrique N°205 | 22 juillet 2013

## Table des matières

Synthèse .....	i
I. Introduction .....	1
II. Une longue instabilité .....	3
III. Révolution et contre-révolution .....	6
A. La révolution sankariste .....	6
B. La rectification et la normalisation.....	9
IV. Un régime semi-autoritaire.....	13
A. L'armée, le parti et les grands électeurs .....	13
1. Un régime politico-militaire.....	13
2. Un parti (quasi) unique.....	15
3. Le poids des « bonnets rouges » .....	17
B. Une opposition divisée.....	19
V. Petit pays, grande puissance .....	21
A. La médiation, une « marque déposée burkinabè » .....	21
B. La Côte d'Ivoire, une question de survie .....	24
C. L'homme de l'Occident .....	28
VI. Le Burkina Faso est-il fragile ?.....	30
A. L'affaire Norbert Zongo .....	30
B. La crise du printemps 2011.....	33
1. Une crise multiforme et non canalisée.....	33
2. L'armée dans la rue .....	34
3. Réponses et silence.....	36
C. 2015, année dangereuse.....	41
1. Une nouvelle carte politique .....	41
2. Une succession difficile .....	43
VII. Conclusion .....	47
ANNEXES	
A. Carte du Burkina Faso.....	48
B. Liste des acronymes .....	49
C. A propos de l'International Crisis Group .....	51
D. Rapports et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2010 .....	52
E. Conseil d'administration de Crisis Group .....	54

## *Synthèse*

Pour la première fois depuis 1987, la question de la succession du président burkinabè est ouvertement posée. La Constitution interdit en effet à Blaise Compaoré, au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle, de briguer un nouveau mandat en 2015. Sa marge de manœuvre est très étroite. S'il respecte la loi fondamentale, sa succession risque d'être difficile tant il a dominé la vie politique et fermé les possibilités d'alternance. S'il modifie la Constitution et se porte candidat à un cinquième mandat consécutif, il prend le risque de déclencher un soulèvement populaire comme celui qui a fait vaciller son régime au premier semestre de l'année 2011. Les partenaires internationaux doivent l'inciter à respecter la loi fondamentale et permettre une transition démocratique en douceur.

Préserver la stabilité du Burkina Faso est d'autant plus important que la région ouest-africaine, où le pays occupe une position géographique centrale, vit une période difficile. Le Mali voisin traverse un conflit politico-militaire qui a déjà eu des conséquences graves sur le Niger, autre pays frontalier du Faso. Le Burkina a pour le moment été épargné par cette onde de choc parce que sa situation intérieure reste stable et son appareil de sécurité suffisamment solide, mais une détérioration de son climat politique à l'horizon 2015 le rendrait beaucoup plus vulnérable. Une élection présidentielle doit aussi être organisée cette même année en Côte d'Ivoire, un pays avec lequel le Burkina Faso est intimement lié. Une crise politique à Ouagadougou aurait des répercussions négatives sur une Côte d'Ivoire toujours fragile.

Cette position géographique centrale se double d'une influence diplomatique majeure. En deux décennies, Blaise Compaoré a fait de son pays un point de passage obligé pour le règlement de la quasi-totalité des crises de la région. Avec une grande habileté, Compaoré et ses hommes ont su se rendre indispensables comme médiateurs ou comme « vigies » permettant à plusieurs puissances occidentales la surveillance sécuritaire de l'espace sahélo-saharien. Une crise au Burkina Faso signifierait d'abord la perte d'un allié important et d'une base stratégique pour la France et les Etats-Unis ainsi qu'une possibilité réduite de déléguer à un pays africain le règlement des conflits régionaux. Pour l'Afrique de l'Ouest, la désorganisation de l'appareil diplomatique burkinabè impliquerait la perte d'un point de référence, d'une sorte d'autorité de régulation qui reste utile malgré de nombreuses limites.

Le risque qu'une crise politique et sociale survienne au Burkina Faso est réel. Depuis 1987, Blaise Compaoré a construit un régime semi-autoritaire, dans lequel ouverture démocratique et répression cohabitent, qui lui a permis de gagner le pari de la stabilité perdu par tous ses prédécesseurs. Ce système perfectionné comporte néanmoins plusieurs failles et ne survivra probablement pas à l'épreuve du temps. Il s'articule autour d'un seul homme qui a exercé une emprise totale sur le jeu politique pendant plus de deux décennies, laissant peu d'espace pour une transition souple. Les possibilités pour son remplacement démocratique sont en effet peu nombreuses. L'opposition est divisée, sans ressources humaines et financières suffisantes ou trop jeune pour prendre à court terme la relève et aucun des cadres du parti présidentiel ne s'impose comme potentiel successeur incontesté. L'un des premiers risques pour le pays est donc de se retrouver, en cas de départ mal encadré de Blaise Compaoré,

face à une situation similaire à celle de la Côte d'Ivoire des années 1990, aspirée par le vide laissé par la mort de Félix Houphouët-Boigny après 33 ans de pouvoir.

L'explosion sociale est l'autre menace qui pèse sur le Burkina Faso. La société a évolué plus vite que le système politique ne s'adaptait. Le Burkina s'est urbanisé et ouvert au monde avec pour conséquence une demande croissante de changement de la part d'une population majoritairement jeune. Les fruits du développement demeurent très mal partagés dans ce pays à forte croissance mais classé parmi les plus pauvres de la planète. Des changements ont été maintes fois promis sans jamais être réalisés, ce qui a entraîné un divorce entre l'Etat et ses administrés ainsi qu'une perte d'autorité à tous les niveaux. Cette rupture de confiance s'est exprimée lors du premier semestre 2011 par de violentes émeutes qui ont touché plusieurs villes du pays et impliqué de nombreux segments de la société, y compris la base de l'armée.

« La grande muette » est apparue pour la première fois divisée entre élites et hommes de rang, et en partie hostile à un président qui s'était pourtant employé à contrôler et à organiser une institution dont il est issu. Cette crise sociale n'a été éteinte qu'en apparence et en 2012 les micro-conflits locaux à caractères foncier, coutumier ou portant sur les droits des travailleurs se sont multipliés dans un pays qui a une longue tradition de luttes sociales et de tentations révolutionnaires depuis l'expérience de 1983 inspirée par le marxisme.

Enfin, le long règne de Blaise Compaoré, si perfectionné fût-il, a connu l'usure inévitable du temps. Plusieurs piliers de son régime ont quitté la scène, à l'image du maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, qui a régulé pendant dix-sept ans la capitale, du milliardaire Oumarou Kanazoé, qui a joué un rôle de modérateur au sein de la communauté musulmane, ou du colonel libyen Mouammar Kadhafi qui fournissait une aide financière importante au « pays des hommes intègres ».

Le président Compaoré a choisi de répondre à tous ces défis en effectuant quelques réformes superficielles qui ne répondent guère aux attentes de la population. Il a aussi opté pour le silence sur sa volonté de quitter le pouvoir en 2015. Il a recentré la direction du pays et de son parti, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), autour d'un groupe restreint de fidèles et de membres de sa famille, au premier rang desquels son frère cadet, François Compaoré. Ce silence et la montée en puissance de son frère, élu pour la première fois député le 2 décembre 2012, continuent d'entretenir un lourd climat d'incertitude.

Le chef de l'Etat burkinabè dispose d'un peu moins de trois ans pour préparer son départ et éviter ainsi une bataille de succession ou une nouvelle fronde populaire. Il lui appartient de faciliter cette transition. C'est d'abord en respectant la Constitution et en ne succombant pas à une tentation dynastique qu'il pourra confirmer la principale réussite de sa longue présidence : la stabilité. Un choix contraire ouvrirait la porte à une période de troubles. De son côté, l'opposition burkinabè et la société civile doivent devenir des forces de proposition et travailler dès maintenant à créer les conditions d'un progrès démocratique compatible avec la paix et de la stabilité. Les partenaires extérieurs, notamment les puissances occidentales, doivent maintenant s'intéresser autant à l'évolution politique interne du Burkina Faso et à la consolidation démocratique qu'au rôle que son président joue dans des médiations politiques et la surveillance sécuritaire des foyers de tensions en Afrique de l'Ouest.

**Dakar/Bruxelles, 22 juillet 2013**

# Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes

## I. Introduction

---

Indépendant depuis le 5 août 1960, le Burkina Faso est un pays de 16 millions d'habitants qui vivent sur un territoire d'environ 272 000 kilomètres carrés. Il partage des frontières avec six Etats dont le Mali, qui traverse une grave crise politique et militaire, et la Côte d'Ivoire, qui peine à s'extraire d'une décennie de conflits armés. Située à la bordure du Sahara, l'ancienne Haute-Volta occupe aujourd'hui une position clé qui en fait une tête de pont pour la surveillance de l'espace sahélo-saharien. L'équilibre de ce pays pivot constitue un enjeu régional de première importance.

La relative bonne image dont le Burkina Faso jouit à l'extérieur contraste avec une situation intérieure qui s'est détériorée au cours des dernières années. Après plusieurs mouvements de protestation violents, notamment celui des années 1998-1999, le premier semestre de l'année 2011 a connu de graves troubles qui ont révélé les faiblesses d'un régime vieillissant et contesté. Comme après chaque poussée de violence, des promesses de réformes ou de solutions ont momentanément fait taire la contestation.

Mais aujourd'hui, une partie importante de la population, notamment la plus jeune, ne croit plus à une justice qui a montré à maintes reprises son manque d'indépendance et elle est, en conséquence, tentée de se faire justice elle-même. Frustrée par une croissance économique forte mais très mal répartie et par une corruption endémique, elle rejette par son abstention massive un monde politique figé, où l'élection est devenue un simulacre. Les progrès indéniables accomplis sur les plans économique et social ne suffisent plus à contrebalancer cette défiance.<sup>1</sup> Dans le même temps, la faiblesse de l'opposition et des structures d'encadrement autres que celle du régime ont fait de la violence l'unique mode de changement possible.

Ce rapport à fort contenu historique, le premier de Crisis Group sur le Burkina Faso, alerte sur les dangers d'un maintien au pouvoir du président Compaoré pour une durée indéterminée, et analyse les racines de cette transition problématique. Il a été conçu à partir d'entretiens réalisés au Burkina Faso en septembre 2011, mars et juillet 2012 ainsi que des entretiens téléphoniques et des communications électroniques effectuées au premier semestre 2013. Crisis Group a rencontré des personnalités politiques du gouvernement et du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti au pouvoir, un large éventail de responsables de l'opposition, de la société civile et de la chefferie coutumière. Ces entretiens avec des acteurs nationaux et internationaux ont été complétés par la lecture de nombreux ouvrages traitant du

---

<sup>1</sup> Par exemple, l'espérance de vie est passée de 48,3 ans en 1994 à 54,07 ans en 2012. Le taux brut de scolarisation primaire était de 57 pour cent en 2005 et de 77,6 pour cent en 2011. Un fort taux de croissance a été maintenu à une moyenne de 5,5 pour cent entre 1997 et 2007 et est estimé à 7 pour cent pour l'année 2012. Cela dit, cette croissance est mal répartie, comme en témoignent les 46 pour cent de Burkinabè qui vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté. Voir L'Etat du Monde (Paris, 1995), p. 266 ; Banque mondiale et The World Factbook, Central Intelligence Agency.

**Burkina Faso. Le présent rapport s'inscrit dans un effort d'appréhension des dynamiques sécuritaires, politiques et socioéconomiques dans les pays du Sahel, exercice rendu indispensable au regard de la crise profonde que traverse le Mali. Le Burkina Faso et le Niger doivent faire l'objet d'une attention renouvelée.<sup>2</sup>**

---

<sup>2</sup> Un prochain rapport de Crisis Group fera le point sur la situation politique et sécuritaire au Niger.

## II. Une longue instabilité

Administrée par les Français depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Haute-Volta est la réunion des royaumes de l'empire des Mossi et de sociétés non-étatiques, situées au sud et à l'ouest de ceux-ci.<sup>3</sup> Tout au long de son histoire coloniale, ce territoire qui sert de réservoir de main d'œuvre aux Français connaît des frontières instables.<sup>4</sup> De 1932 à 1947, il sera même totalement démembré et partagé entre ses voisins de la Côte d'Ivoire, du Niger et de l'actuel Mali. La volonté d'indépendance, manifestée en particulier par les chefs traditionnels,<sup>5</sup> ne traduit pas seulement une lutte pour l'émancipation et la liberté. La reconstitution d'un même ensemble territorial est un des enjeux majeurs qui conduit à la naissance de la Haute-Volta indépendante, le 5 août 1960.

Il reste sans doute de cette volonté d'unification territoriale un sentiment fort d'appartenance à un même espace politique au sein de la population d'un pays qui n'a jamais connu de revendication séparatiste, ni de fortes tensions ethno-régionalistes. La bataille pour l'indépendance est pacifique, négociée et menée par deux courants principaux : les chefs traditionnels mossi et les cadres intégrés à l'administration coloniale. C'est l'un de ces derniers, Maurice Yaméogo, qui devient le premier président de la jeune république.<sup>6</sup>

La présidence de Maurice Yaméogo est marquée par l'autoritarisme. Sans amender la Constitution qui reconnaît pourtant le multipartisme, il installe un parti unique de fait, le Rassemblement démocratique africain (RDA) alors tout puissant en Afrique francophone.<sup>7</sup> Il musèle les partis d'opposition sans recourir à la violence.<sup>8</sup>

<sup>3</sup> Les Mossi, Moosi, Moosé ou Mossé, selon la transcription, constituent le principal groupe ethnique du pays. Ils représentent un peu plus de 48 pour cent de la population. L'empire des Mossi, le Moogo, regroupait avant la colonisation trois entités géographiques et politiques : le royaume de Ouagadougou au centre, celui du Yatenga au Nord et de Tenkodogo au Centre-Est. La société traditionnelle moaaga (singulier de mossi) est fortement hiérarchisée avec un système de classes sociales où domine une noblesse héréditaire. Très respectueuse de cette hiérarchie, c'est aussi une société dotée d'une administration perfectionnée qui permet à l'empereur de contrôler son territoire par un large réseau de chefs et de sous-chefs locaux. Les Mossi parlent le mooré. Sur l'histoire et la civilisation des Mossi, voir Michel Izard, *Moogo, L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, 2003) ; Joseph Issoufou Conombo, *M'ba Tinga, traditions des Mossé dans l'empire du Moogho Naba* (Paris, 1989) ; Pierre Ilboudo, *Croyances et pratiques religieuses traditionnelles des Mossi* (Stuttgart, 1990).

<sup>4</sup> Territoire militaire de 1896 à 1904, puis colonie du Haut-Sénégal-Niger de 1904 à 1919, avant de devenir colonie de Haute-Volta de 1919 à 1932.

<sup>5</sup> Voir Roger Bila Kaboré, *Histoire politique du Burkina Faso 1919-2000* (Paris, 2002), p. 17.

<sup>6</sup> Fils de paysans, né à Koudougou en 1921, Maurice Yaméogo a été formé au petit séminaire catholique de Pabré, haut lieu de la formation de l'élite burkinabè de l'époque. Il siège à partir de 1948 au Grand Conseil fédéral où il occupe un poste de grand conseiller de l'Afrique occidentale française.

<sup>7</sup> Le RDA est une fédération de partis politiques d'Afrique francophone qui s'est constituée en octobre 1946 au Congrès de Bamako. D'abord affilié au Parti communiste français, seul parti métropolitain présent au Congrès de Bamako, le RDA adopte à partir de 1950 et sous l'impulsion de Félix Houphouët-Boigny une orientation de plus en plus conservatrice. La section voltaïque du RDA, l'Union démocratique voltaïque (UDV-RDA), a été fondée en 1957. Le RDA participe directement ou indirectement à tous les gouvernements jusqu'en 1980. Il est en concurrence avec un autre parti fédéral, le Parti du regroupement africain (PRA), marqué à gauche, et dont certains chefs rejoignent le RDA dès 1960. Voir Robert J. Mundt, *Historical Dictionary of Côte d'Ivoire* (Londres, 1995), p. 145.

<sup>8</sup> En 1962, il fait supprimer le poste de président de l'UDV-RDA, faisant ainsi du secrétaire général, fonction qu'il occupe, le seul dirigeant de ce parti. En 1963, il fait emprisonner plusieurs hommes politiques et responsables syndicaux. Voir Joseph Roger de Benoist, « La Haute-Volta, la communauté

Conjugué à des mesures économiques impopulaires, à une forte corruption et à une tentative de mise au pas de la chefferie traditionnelle, l'autoritarisme de Yaméogo provoque un mouvement de révolte généralisé, organisé par les syndicats, les chefs coutumiers et les intellectuels. « Monsieur Maurice », comme le surnomment ses compatriotes, est renversé par la rue le 3 janvier 1966.

Tout au long de ses six années de pouvoir se mettent en place une partie des forces et des dynamiques qui sont encore à l'œuvre dans l'actuel Burkina Faso : les syndicats, les pouvoirs religieux et coutumiers, le monde intellectuel des villes et l'armée. La Haute-Volta oscille déjà entre autoritarisme et aspiration démocratique. L'armée vient combler le vide laissé par une opposition politique faible et divisée, qui peine à canaliser le mécontentement populaire.

C'est en effet le chef d'état-major des armées, Sangoulé Lamizana, qui succède, sans effusion de sang, à Maurice Yaméogo.<sup>9</sup> Lamizana met en place un régime militaire atypique qui se distingue par son sens de la conciliation et sa bonne gestion,<sup>10</sup> avant d'opter pour l'ouverture démocratique et de rendre le pouvoir aux civils en 1970. Mais ni la Deuxième République fondée par la Constitution de 1970, ni la Troisième République établie en 1977 n'apportent la stabilité. Ces deux républiques sont fragiles, minées par des querelles politiciennes, y compris au sein du RDA, qui paralysent l'Etat. Chaque blocage est l'occasion d'un retour à des régimes semi-autoritaires de « renouveau national » ou d'« union nationale » contestés par les syndicats.<sup>11</sup>

Cette instabilité permanente profite finalement à l'extrême gauche.<sup>12</sup> « Les partis politiques traditionnels s'étaient tellement discrédités qu'il ne restait plus que des groupuscules d'extrême gauche dans la rue », note un ancien ministre.<sup>13</sup> Les deux coups d'Etat<sup>14</sup> de novembre 1980 et de novembre 1982 naissent de la rencontre de ce courant gauchiste, minoritaire et actif, avec une armée fracturée. Trois couches con-

---

française et l'Afrique occidentale du referendum à l'indépendance », in Yénouyaba Georges Madiéga et Oumarou Nao (ed), *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995* (Paris, 2002), tome 1, p. 1026 et Frédéric Guirma, *Comment perdre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yaméogo* (Paris, 1991), p. 132.

<sup>9</sup> Dans ses mémoires, Lamizana affirme avoir été appelé au pouvoir par Maurice Yaméogo qui souhaitait passer la main « afin d'éviter toute effusion de sang ». Voir Sangoulé Lamizana, *Sur la brèche trente années durant* (Paris, 1999), tome 2, p. 78.

<sup>10</sup> En 1967, le gouvernement militaire met en place un plan-cadre qui réduit les indemnités des fonctionnaires et supprime plusieurs ambassades à l'étranger. Chroniquement déficitaire sous Yaméogo, le budget de la Haute-Volta devient excédentaire à partir de 1968. Kaboré, op. cit., p. 73.

<sup>11</sup> Le 2 février 1974, les syndicats demandent par exemple au chef de l'Etat de « mettre un terme dans les meilleurs délais à une situation intenable ». Le 8 février, Lamizana dissout l'Assemblée et le gouvernement et remilitarise les institutions. Une nouvelle mobilisation des syndicats le contraint, trois ans plus tard, à accepter un retour à un régime républicain, avec un gouvernement de transition, l'adoption d'une nouvelle constitution et d'un calendrier électoral. Lamizana est élu président de la République en mai 1978 mais il ne parvient pas à trouver une majorité stable pour gouverner. Il dispose de 29 députés à l'Assemblée contre 28 pour l'opposition. Voir Lamizana, op. cit., p. 264 et 380.

<sup>12</sup> Ce courant est ancien dans la vie politique voltaïque. Dès 1963, le Parti africain de l'indépendance de Haute-Volta, fédéraliste et communiste, voit le jour. Minoritaire mais très active dans les lycées et sur les campus, l'extrême gauche donne naissance à de nombreux partis et syndicats à partir du début des années 1970, tels que l'Organisation communiste voltaïque (OCV), le Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRVR), l'Union des luttes communistes (UCL) ou le Syndicat national des enseignants africains de la Haute-Volta (SNEAVH).

<sup>13</sup> Entretien de Crisis Group, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>14</sup> Le premier porte au pouvoir le colonel Saye Zerbo et son Comité militaire pour le redressement national. Après le second, le médecin militaire Jean-Baptiste Ouédraogo devient chef de l'Etat et dirige le Conseil de salut du peuple (CSP).



currentes d'officiers composent son élite : une vieille garde formée sur les champs de bataille des guerres coloniales européennes comme Lamizana, ancien d'Indochine et d'Algérie ; une génération intermédiaire sortie des écoles militaires françaises d'où est issu le colonel Zerbo ; et une génération de jeunes officiers subalternes, influencée par les idées d'extrême gauche. C'est à ce dernier courant qu'appartiennent les capitaines Thomas Sankara et Blaise Compaoré, acteurs principaux de la révolution de 1983.

### III. Révolution et contre-révolution

La révolution sankariste et ses suites sont les clés qui permettent de comprendre le Burkina Faso contemporain. La majorité des dirigeants actuels et plusieurs membres influents de l'opposition ont été de fervents révolutionnaires. La forte influence régionale du régime de Blaise Compaoré prend aussi ses racines dans le coup d'Etat de 1983. Mais surtout, cette période, plus que toute autre, illustre le paradoxe qui caractérise la société burkinabè. Rural et conservateur, le Burkina Faso est en même temps le pays ouest-africain qui est allé le plus loin dans la dynamique révolutionnaire en vogue à l'époque dans la région.<sup>15</sup> La complexité de ce pays réside dans ce paradoxe permanent entre respect de l'ordre établi et contestation de celui-ci. Et avec lui la difficulté de comprendre cette société secrète et nuancée et donc de prévoir son avenir. L'arrêt brutal de la révolution par Blaise Compaoré en 1987 et le retour à un ordre plus conservateur sont une illustration supplémentaire de ce paradoxe.

#### A. *La révolution sankariste*

Dans la nuit du 4 août 1983, le capitaine Thomas Sankara s'empare du pouvoir, appuyé par Blaise Compaoré et les hommes du Centre national d'entraînement commando (CNEC).<sup>16</sup> Illustration de l'extrême instabilité dans laquelle est plongé le pays, ce putsch prend de vitesse deux autres coups d'Etat en préparation.<sup>17</sup> Ce putsch, qui fait couler plus de sang que les précédents,<sup>18</sup> banalise un peu plus la violence politique et inaugure une révolution qui va marquer durablement le pays et lui donner non seulement une grande partie de ses dirigeants mais aussi son nom actuel. Le 4 août 1984, la Haute-Volta devient le Burkina Faso, qui signifie « la patrie des hommes intègres ». Combinaison de deux des langues principales du pays, Burkina se traduit par « intégrité » ou « honneur » en mooré, et Faso, terme emprunté à la langue dioula, signifie « terre » ou « patrie ».

Le putsch est, selon Sankara, une réaction à « 23 années de néo-colonisation » et vise à « l'édification de l'État de démocratie populaire ».<sup>19</sup> Le gouvernement de 21 membres qui est mis en place le 25 août est une fusion entre les jeunes officiers de l'aile gauche de l'armée et des membres des partis d'extrême gauche. Il comprend cinq militaires : les capitaines Thomas Sankara, Blaise Compaoré et Henri Zongo, le chef de bataillon Jean-Baptiste Lingani et le commandant Abdoul Salam Kaboré. Le reste des portefeuilles est réparti entre des civils dont huit appartiennent à des mou-

<sup>15</sup> En 2010, le taux d'urbanisation était de 26 pour cent. Dans la sous-région, seul le Niger a une population urbaine plus faible (17 pour cent en 2010). Dans une logique de rattrapage, le Burkina connaît le plus fort taux de croissance de la population urbaine de la région ouest-africaine avec 6,2 pour cent pour la période 2010-2015. The World Factbook, Central Intelligence Agency.

<sup>16</sup> Situé dans le Sud-Est du pays à Pô, le CNEC a été l'un des berceaux de la révolution. Il a été commandé par Thomas Sankara, puis par Blaise Compaoré et, à partir de 1987, par l'actuel chef d'état-major particulier du président burkinabè, Gilbert Dienderé. Il est aujourd'hui connu sous le nom de Centre d'entraînement commandos ou CEC.

<sup>17</sup> Le colonel Yorian Gabriel Somé projetait de prendre le pouvoir le 6 août et d'éliminer Thomas Sankara et Blaise Compaoré. Saye Zerbo préparait lui aussi un putsch qui devait avoir lieu le 5 août. Thomas Sankara et ses compagnons étaient au courant de ces deux projets. Kaboré, op. cit., p. 151.

<sup>18</sup> Le bilan du coup du 4 août 1983 est de treize morts et d'une quinzaine de blessés. Voir Claudette Savonnet-Guyot, *Etat et sociétés au Burkina Faso* (Paris, 1986), p. 179.

<sup>19</sup> Prononcé par Thomas Sankara le 2 octobre 1983, le Discours d'orientation politique ou « DOP » détaille le programme politique et économique de la révolution.

vements d'inspiration marxiste-léniniste.<sup>20</sup> La structure du nouveau pouvoir est aussi typiquement révolutionnaire, dominée par le Conseil national de la révolution (CNR) présidé par Thomas Sankara. « Seul détenteur du pouvoir d'État », le CNR conduit la révolution sans contre-pouvoir.<sup>21</sup>

A partir de novembre 1983, les Comités de défense de la révolution (CDR) deviennent les relais locaux du CNR. « Organes de base du pouvoir démocratique et populaire », ils sont omniprésents.<sup>22</sup> Troisième étage du pouvoir, les Tribunaux populaires révolutionnaires (TPR) ont compétence pour juger les crimes et les délits politiques, les atteintes à la sûreté de l'État et les détournements de deniers publics. Ces juridictions siègent sans ministère public et les accusés y comparaissent sans avocats, assurant eux-mêmes leur défense. L'instruction s'effectue directement au tribunal sur la base d'enquêtes souvent expéditives menées par des « équipes mobiles d'investigation ».<sup>23</sup>

La révolution instaure une politique sociale qui entend privilégier les éléments les plus fragiles de la société. Sankara engage le Burkina Faso dans un projet socioéconomique herculéen. Il demande à l'armée de produire ce qu'elle consomme ; pousse les femmes à s'émanciper face à l'« homme féodal » ;<sup>24</sup> incite la population à acheter des produits locaux ; encourage les travaux collectifs de construction d'équipements publics ; enclenche une réforme agraire ; et instaure des opérations de « vaccination » et d'« alphabétisation » dites « commando ».<sup>25</sup>

Il est rétrospectivement difficile de juger de la popularité d'une révolution à la fois inventive et hyperactive mais aussi expérimentale, coercitive et parfois liberticide. Comme le coup d'État de Saye Zerbo en 1980, elle est d'abord accueillie avec enthousiasme par la population. Sankara doit à sa sincérité, à son mode de vie austère et à ses qualités uniques de tribun le soutien d'une partie importante des Burkinabè, notamment parmi les plus jeunes et les plus démunis. La révolution transforme la société en donnant aux femmes et à la jeunesse une place qu'ils n'avaient pas jusqu'alors dans un contexte très marqué par le patriarcat. La lutte contre la corruption, l'accès aux soins et aux logements sociaux permettent des progrès. Jusqu'alors principalement connu pour sa légendaire pauvreté, le Burkina devient célèbre pour sa révolution atypique, source de fierté pour de nombreux citoyens.<sup>26</sup>

<sup>20</sup> Cinq sont issus de la Lipad qui est pro-soviétique et trois appartiennent à l'Union des luttes communistes (ULC), pro-chinoise. Voir Savonnet-Guyot, op. cit., p. 181.

<sup>21</sup> Convoquées au palais présidentiel, toutes les anciennes personnalités politiques apprennent que les activités politiques leur sont interdites et qu'elles sont assignées à résidence sans pouvoir recevoir plus de trois visiteurs à la fois. Savonnet-Guyot, op. cit., p. 181.

<sup>22</sup> Ils sont présents dans les villages, les communes, les services administratifs, les unités militaires et les établissements scolaires des zones rurales. Organisés selon le principe communiste du « centralisme démocratique », les CDR doivent défendre la révolution, participer à la construction économique du pays, à sa défense et sa sécurité, à son épanouissement culturel ainsi qu'à la formation politique des citoyens.

<sup>23</sup> Kaboré, op. cit., p. 177-184.

<sup>24</sup> Le CNR instaure le « marché au masculin ». Durant ces journées, les femmes sont interdites de marché et ce sont les hommes qui doivent aller faire les courses. Cette obligation n'impose cependant aucune limite d'âge et de nombreux pères de famille la contournent en envoyant un jeune garçon de la famille à leur place. Entretien de Crisis Group, habitants de Ouagadougou, mars 2012.

<sup>25</sup> Cette opération lancée par Thomas Sankara le 25 novembre 1984 a permis de vacciner trois millions d'enfants en trois semaines. Kaboré, op. cit., p. 213.

<sup>26</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre burkinabè, Ouagadougou, mars 2012. Raillant la misère et les pénuries de l'URSS brejnévienne, le chancelier allemand Helmut Schmidt avait alors prononcé cette formule célèbre : « L'Union soviétique, c'est la Haute-Volta avec des missiles nucléaires ». Joseph Joffe, *L'hyperpuissance* (Paris, 2007), p. 17.

Mais cette révolution a aussi ses ennemis qui ne recrutent pas uniquement dans les couches « réactionnaires » de la société. Le projet sankariste est mal vécu par la classe moyenne, notamment les fonctionnaires et la petite bourgeoisie urbaine sur qui pèse une forte pression fiscale et qui subissent les abus des TPR.<sup>27</sup> Sankara se heurte à deux institutions clés de la société qui se sont à plusieurs reprises opposées aux régimes précédents : la chefferie coutumière et les syndicats. En abolissant les avantages de la première, le régime sankariste se coupe d'un relais important dans les campagnes.

Dans son Discours d'orientation politique, Sankara dénonce « les forces rétrogrades qui tirent leur puissance des structures traditionnelles de type féodal de notre société ». Le 3 décembre 1983, le CNR abroge tous les privilèges des chefs coutumiers.<sup>28</sup> Le Conseil, disputant aux centrales syndicales une sorte de légitimité du discours social, entre en conflit avec celles-ci, qui mobilisent contre lui les travailleurs que le CNR affirme vouloir défendre.<sup>29</sup> L'attitude à adopter face aux syndicats provoque d'importantes dissensions au sein du Conseil.<sup>30</sup> Surtout, les CDR sont accusés d'utiliser des méthodes brutales qui banalisent l'humiliation publique, la surveillance, la dénonciation et le règlement de comptes.<sup>31</sup> Le sankarisme ne va pas sans débordements meurtriers, comme l'exécution du colonel Yorian Gabriel Somé ou de sept hommes soupçonnés de complot en 1984.<sup>32</sup>

La révolution, qui dure un peu moins de quatre années, est le creuset d'un renouvellement total de la classe politique. Plusieurs de ses meneurs dirigent toujours le Burkina Faso aux côtés du président Compaoré. Il serait difficile d'établir une liste exhaustive, mais il faut cependant retenir quelques noms qui ont récemment joué un rôle primordial dans les affaires publiques. Salif Diallo, ancien et emblématique ministre de l'Agriculture, a débuté sa carrière politique comme directeur du cabinet de Blaise Compaoré sous la révolution. Simon Compaoré, maire de Ouagadougou de 1995 à 2012, était aussi directeur de cabinet de Blaise Compaoré en 1985. Roch Marc Christian Kaboré, président de l'Assemblée nationale jusqu'aux élections de décembre 2012, a été le directeur général de la Banque internationale du Burkina Faso à partir de 1984.

Le personnel politique qui est allé à l'école de la révolution a conservé de ces années un sens de l'intrigue, du maniement du dogme et de la rhétorique qui lui confère aujourd'hui encore une habileté politique peu commune.<sup>33</sup> La culture à la fois politique et militariste des CDR et leurs dérives répressives ont marqué durablement la population et des dirigeants qui craignent encore, trois décennies plus tard, de dévoiler leurs opinions politiques, de critiquer le régime en place ou même tout simplement

<sup>27</sup> Les fonctionnaires sont par exemple contraints d'acheter les produits de l'Union des coopératives agricoles et maraichères du Burkina (UCOBAM), que dirige l'Etat. Entretien de Crisis Group, habitants de Ouagadougou, septembre 2012. Par ailleurs, plus de 2 000 fonctionnaires sont frappés par les mesures de « dégageant » prononcées par les TPR. Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>28</sup> Savonnet-Guyot, op. cit., p. 188.

<sup>29</sup> Savonnet-Guyot, op. cit., p. 186.

<sup>30</sup> Voir Bruno Jaffré, « Les années Sankara, de la révolution à la rectification » (Paris, 1989), p. 245.

<sup>31</sup> Entretien de Crisis Group, citoyens burkinabè, Ouagadougou, septembre 2011 et mars 2012.

<sup>32</sup> Trois militaires et quatre civils sont fusillés. Le 15 juillet 1984, un autre militaire est exécuté à Ouagadougou par un commando dont les membres n'ont jamais été identifiés. Kaboré, op. cit., p. 218.

<sup>33</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, compagnon de route de la révolution, mai 2012.

de s'exprimer.<sup>34</sup> Ce climat de surveillance et de méfiance, propre au règne des CDR, va s'épaissir avec la période suivante qui débute par un assassinat politique fondateur du régime actuel.

### B. *La rectification et la normalisation*

La révolution sankariste est fragilisée par des querelles internes complexes.<sup>35</sup> Compaoré se serait opposé à Thomas Sankara à propos de la direction à donner à la révolution ou plus simplement pour le contrôle du pouvoir.<sup>36</sup> Les raisons précises qui mènent au coup d'Etat du 15 octobre 1987, tout comme les conditions exactes de son déroulement, font toujours l'objet de nombreuses interprétations.<sup>37</sup> Sankara a été tué avec treize autres personnes. Les accusations faisant état d'une intervention étrangère

---

<sup>34</sup> Entretiens de Crisis Group, responsables de la société civile, responsables politiques, citoyens burkinabè, septembre 2011 et mars 2012. Les CDR devaient dénoncer les réactionnaires, évaluer le travail des fonctionnaires et surveiller la participation de tous aux travaux des champs. Entretiens de Crisis Group, habitants de Ouagadougou, septembre 2012. Cet héritage de la révolution qui encourage le silence et la dissimulation se conjugue avec un trait culturel particulier de la société burkinabè en général et de la société moaaga en particulier qui fait du silence et de la discrétion des valeurs positives et considère le bavardage et l'extraversion comme négatifs.

<sup>35</sup> La Lipad et une partie du CNR entrent en conflit pour le contrôle des CDR, ce qui aboutit à l'exclusion de la Lipad du pouvoir exécutif en 1984. Cette exclusion renforce la position de l'UCL, pro-sankariste et seul groupe civil restant au sein du CNR. Pour contrer l'influence de l'UCL, d'autres organisations, noyautés par Blaise Compaoré, voient le jour, telles l'Union des communistes burkinabè (UCB) et l'Organisation militaire révolutionnaire (OMR). Voir Jimmy Kandeh, *Coups from Below: Armed Subalterns and State Power in West Africa* (New York, 2004), p. 134.

<sup>36</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>37</sup> Dans une allocution radiodiffusée du 19 octobre 1987, Blaise Compaoré déclare à propos des circonstances de la mort de Thomas Sankara : « ... Certains d'entre vous se demandent encore pourquoi le 15 octobre ? Depuis plus d'une année, un conflit latent, puis ouvert a opposé deux conceptions antagoniques dans la révolution d'Août [...] La crise atteint son paroxysme lorsqu'il [Sankara] décida au mois de juin dernier de dissoudre toutes les organisations de gauche. Je lui fis part de notre opposition à cette vision parce qu'étant une fuite en avant qui aurait pour corollaire la militarisation du pouvoir, la répression certaine des militants de ces organisations qui nécessairement opposeront résistance [...] Au moment même où nous nous activions à la solution pacifique et révolutionnaire, l'aile bureaucratique s'affairait à notre insu à un dénouement brutal, violent et sanglant. Ainsi, le 15 octobre, nous fûmes tous avisés de la tenue d'une réunion de concertation à 20 heures, au siège du Conseil national de la révolution [...] Au cours de ladite réunion, nous devions être encerclés, arrêtés et fusillés. Des éléments de la sécurité du Conseil de l'Entente, opposés au complot de 20 heures, décidèrent de prendre les devants. En tant que révolutionnaires, nous devions avec courage assumer nos responsabilités [...] Nous continuerons à le faire sans faille et avec détermination pour le triomphe des objectifs de la révolution. Ce dénouement brutal nous choque tous en tant qu'êtres humains et moi plus que quiconque pour avoir été son compagnon d'arme, mieux son ami. Aussi pour nous, il reste un camarade révolutionnaire qui s'est trompé. En tant que révolutionnaire nous lui devons une sépulture, digne de l'espoir qu'il a suscité à un moment de sa vie. Cependant lorsqu'il s'agit des questions politiques et surtout de la direction et de la gestion d'un Etat, d'une nation, d'un peuple, nous devons aborder les questions sans excès de sentimentalisme ». L'intégralité de cette allocution est disponible sur : <http://bit.ly/13xe5Xa>. Des extraits sont cités aussi dans Jaffré, *Les années Sankara*, op. cit., p. 218-219. Plus récemment (en 2012), interrogé sur les événements du 15 octobre 1987, Compaoré a répondu ainsi : « Ce qui s'est passé chez nous, à l'époque, n'est pas différent de ce qui arrive ailleurs dans le monde. Les régimes fermés, totalitaires et liberticides, ne finissent jamais bien. La révolution était une expérience historique unique, mais qui a montré ses limites. Quand les libertés n'accompagnent pas ce type de mouvements, cela ne peut pas marcher. Pour Thomas, l'enquête n'a pas abouti, dans un contexte, à l'époque, d'état d'exception. Les affaires non élucidées ne sont pas l'apanage du Burkina ». Voir « Blaise Compaoré : "Je n'ai pas changé" », *Jeune Afrique*, 15 octobre 2012.

dans le coup d'Etat sont toujours controversées, à l'instar de celles qui désignent les Libériens Charles Taylor et Prince Johnson ou le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny.<sup>38</sup>

Ce qui est certain, c'est que ce sont des fidèles de Compaoré qui ont effectué ce coup d'Etat avec à leur tête son actuel chef d'état-major particulier, Gilbert Diendéré.<sup>39</sup> Compaoré accède au pouvoir avec les deux autres chefs historiques de la révolution de 1983 encore vivants à ce moment-là, Henri Zongo et Jean-Baptiste Lingani. Ces derniers se voient attribuer des postes ministériels, mais leur rôle devient vite secondaire et leur ralliement à Compaoré est en réalité plus contraint que volontaire.<sup>40</sup> Ils seront finalement fusillés en 1989 après avoir dénoncé le « déviationnisme droitier » du régime.<sup>41</sup>

Le nouveau régime, dénommé Front populaire (FP), entend opérer « une rectification » du processus révolutionnaire.<sup>42</sup> Il développe une politique paradoxale qui alterne entre une volonté de réconciliation ou d'« accommodements »<sup>43</sup> avec les classes sociales marginalisées par la révolution et l'élimination physique ou la mise à l'écart de ses adversaires. Parmi les toutes premières mesures figure la réintégration de « tous les enseignants licenciés en 1984 pour fait de grève et des agents de l'État suspendus ».<sup>44</sup> En quête de légitimité, le nouveau régime réalise une ouverture « à droite » en réhabilitant de manière informelle et progressive la chefferie coutumière,<sup>45</sup> des membres de la vieille classe politique et certains hommes d'affaires. Cette ouver-

---

<sup>38</sup> Voir par exemple « Prince Johnson : c'est Compaoré qui a fait tuer Sankara avec l'aval d'Houphouët-Boigny », Radio France internationale, 27 octobre 2008. Blaise Compaoré a toujours nié son implication dans le meurtre de Sankara. Le gouvernement burkinabè a officiellement rejeté les accusations portées par Prince Johnson. En octobre 2008, Philippe Sawadogo, alors porte-parole du gouvernement, a déclaré : « Pour moi, ce ne sont pas des accusations avérées [...] 21 ans avec des aveux basés sur des éléments dignes de fiction, je me dis : qui est derrière ces affabulations ? ». Voir « Derrière les révélations de Prince Johnson, les soutiens burkinabè et ivoiriens à la rébellion du Libéria », Radio France internationale, 28 octobre 2008. Sur l'implication présumée de puissances extérieures, voir Jaffré, *Les années Sankara*, op. cit., p. 255-260.

<sup>39</sup> A la fin des années 1980, Diendéré a donné cette version à l'auteur belge Ludo Martens : « Le 15 octobre [...] le chauffeur de Sankara, le Caporal Der et d'autres sont venus nous prévenir que Compaoré, Lingani et Zongo seraient arrêtés ce soir [...] Notre réaction a été qu'il fallait arrêter Sankara avant que l'irréparable ne se produise [...] Nous savions que Sankara avait une réunion au Conseil à seize heures et nous avons décidé d'aller l'arrêter là-bas. Peu après seize heures, la peugeot 205 de Sankara et une voiture de garde sont arrivées devant la porte du pavillon [...] Nous avons encerclé les voitures. Sankara était en tenue de sport. Il tenait comme toujours son arme, un pistolet automatique, à la main. Il a immédiatement tiré et blessé un des nôtres. A ce moment, tous les hommes se sont déchainés, tout le monde a fait feu et la situation a échappé à tout contrôle ». Martens évoque également des propos recueillis par le journaliste Sennen Andriamirado le 15 octobre 1988 lors d'un colloque « Thomas Sankara » à Paris : d'après le témoignage du seul survivant parmi les conseillers du président Sankara, Alouna Traoré, « quelqu'un est entré dans la salle et a ordonné aux gens de quitter les lieux. A la sortie, tout le monde a été abattu. ». Voir Ludo Martens, *Sankara, Compaoré, et la révolution burkinabè* (Anvers, 1989), p. 60-68.

<sup>40</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, compagnon de route de la révolution, octobre 2012.

<sup>41</sup> Voir Kaboré, op. cit., p. 238-240.

<sup>42</sup> Le terme de rectification est employé pour la première fois dans un communiqué du Front populaire daté du 16 octobre 1987.

<sup>43</sup> Augustin Loada, « Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique » in Roger Otayek, Filiga Michel Sawadogo et Jean-Pierre Guingané (ed), *Le Burkina entre révolution et démocratie* (Paris, 1996).

<sup>44</sup> Communiqué n°5 du Front populaire, 15 octobre 1987.

<sup>45</sup> « Blaise ménage ses chefs », *Jeune Afrique*, 29 septembre 2011.

ture politique et sociale permet à Blaise Compaoré de construire les fondations de son pouvoir.

Dans le même temps, il brise les segments sankaristes qui doivent faire allégeance ou s'exiler, ainsi qu'une partie de l'armée qui pourrait représenter une menace.<sup>46</sup> La mise à l'écart violente ou menaçante de ses adversaires renforce la crainte qu'il inspire et qui fait dire 25 ans plus tard à ce responsable de l'opposition : « Blaise Compaoré n'a jamais été aimé, il a longtemps été craint ». <sup>47</sup> Naviguant entre ouverture et répression, il consolide son pouvoir et réussit un premier coup politique important en créant en avril 1989 l'Organisation pour la démocratie populaire/Mouvement du travail (ODP/MT), qui fédère plusieurs petites formations gauchisantes et lui donne un premier outil pour maîtriser le jeu politique. L'ODP/MT comprend notamment l'UCB, l'OMR et des fragments du GCB.

La période qui suit le Front populaire se tisse sur une trame identique. Pour des raisons intérieure et extérieure, Blaise Compaoré est contraint à encore plus de légitimation démocratique. Dans le pays, « l'ouverture politique a provoqué une inflation des demandes de démocratisation et d'accès à l'État ». <sup>48</sup> A l'extérieur, le « discours de la Baule » a contraint l'ensemble des dirigeants d'Afrique francophone à une « décompression de l'autoritarisme ». Ce discours, lu par le président François Mitterrand dans le cadre du seizième sommet France-Afrique en juin 1990, marque un tournant important dans les relations entre la France et ses anciennes colonies africaines. En affirmant, « le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud [...] Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement », Mitterrand conditionne l'aide aux Etats africains à l'engagement de leurs dirigeants en faveur de la démocratisation.

Poussé par ces deux dynamiques, Blaise Compaoré entreprend de démocratiser son régime : une nouvelle Constitution est adoptée en juin 1991, fondatrice de la Quatrième République, et une table ronde consultative réunit 22 partis politiques en juin 1991. Cependant, le régime ne se défait pas de sa tendance autoritaire et violente. Refusant l'organisation d'une conférence nationale souveraine, Blaise Compaoré est candidat unique à la présidentielle de décembre 1991, qui connaît un taux de participation de 25,28 pour cent. Son régime est accusé d'élimination physique de certains opposants, dont Oumarou Clément Ouédraogo, responsable du Parti burkinabè du travail et ancien proche collaborateur de Blaise Compaoré, victime d'un attentat en plein centre de Ouagadougou. <sup>49</sup> Une commission d'enquête a été créée en 1991 pour

<sup>46</sup> On notera parmi les nombreuses exactions qui auraient immédiatement suivi l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, l'exécution de dix-neuf soldats du bataillon de Koudougou qui avaient opposé une résistance militaire aux hommes de Compaoré. Voir Kandeh, op. cit., p. 140. Il existe non loin de Koudougou un mausolée à la mémoire des victimes qui constitue un lieu de recueillement pour les partisans de Thomas Sankara. « Burkina Faso : Evénements du 27 octobre 1987 à Koudougou - "Le Lion" sur la tombe de ses soldats », *Le Pays*, 27 octobre 2009.

<sup>47</sup> Entretien de Crisis Group, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>48</sup> Loada, *Blaise Compaoré ou l'architecte*, op. cit., p. 291.

<sup>49</sup> Le journaliste et écrivain Vincent Ouattara a établi une liste des crimes de sang qui auraient été commis par le pouvoir politique entre novembre 1982 et octobre 2001. Pour la période qui s'étend du 15 octobre 1987 au 13 décembre 1998, Ouattara a référencé 50 morts. Quatorze sont tués lors du coup d'Etat d'octobre 1987. Les autres, principalement des militaires, des universitaires et des journalistes, meurent, selon les informations recueillies par Ouattara, fusillés après un jugement expéditif comme Henri Zongo en septembre 1989 ; torturés à mort par des soldats comme l'étudiant en médecine Boukary Dabo en mai 1990 et le professeur Guillaume Sessouma en 1990 ; tués dans un accident suspect comme le lieutenant Gaspard Somé en 1991 ; exécutés comme le journaliste Nor-

faire la lumière sur cet attentat. Le principal suspect qu'elle a désigné, un sous-officier, a finalement été acquitté en 2005.<sup>50</sup> Comme de nombreux autres cas, l'affaire « Oumarou Clément » n'a jamais été élucidée. Des membres de l'opposition et des groupes de défense des droits de l'homme ont demandé que les enquêtes sur les meurtres de cette époque aboutissent.

---

bert Zongo en décembre 1998 ; ou abattus par les forces de l'ordre comme les élèves Blaise Sidiani et Emile Zigani en mai 1995. Voir Vincent Ouattara, *L'ère Compaoré : crimes, politique et gestion du pouvoir* (Paris, 2006), p. 215-226 et Kaboré, op. cit., p. 261

<sup>50</sup> « Oumarou Clément, traître ou héros », *L'Événement*, 12 avril 2005.



## IV. Un régime semi-autoritaire

Toute l'habileté de Blaise Compaoré a sans doute consisté à construire sur les fondations d'une dictature militaire fragile un régime semi-autoritaire, tendant vers la démocratie sans jamais l'atteindre, où la vie politique est en apparence libre et ouverte. Ce régime s'appuie sur trois grandes structures : l'armée, un parti politique et la chefferie coutumière. Cette architecture lui a permis de gagner le pari de la stabilité perdu par l'ensemble de ses prédécesseurs en gardant assez d'emprise sur la société et le jeu politique pour gouverner sans opposition réelle tout en laissant respirer le corps social par un jeu subtil d'alliances, de compromis et de leurres. Tout au long des années 1990 et 2000, les libertés politiques et publiques ont cohabité avec des pratiques autoritaires, héritées de la fin des années 1980.

Le respect du calendrier électoral a masqué l'organisation de scrutins dominés par un parti présidentiel hégémonique et réalisés sur la base de listes électorales peu inclusives.<sup>51</sup> La liberté effective de la presse s'est arrêtée aux portes de la présidence et des sombres affaires de ses résidents. Les assassinats politiques ciblés se sont raréfiés mais sont restés impunis. Cette ambiguïté a aussi caractérisé la gestion économique. Pays pauvre, le Burkina est pourtant doté d'un réseau routier bien entretenu et fonctionnel, de bonnes télécommunications, d'un approvisionnement en électricité régulier et d'une administration consciencieuse et rémunérée avec régularité. Mais les fruits de la croissance sont redistribués de manière inégale dans une société au faible niveau d'éducation où la corruption a anéanti les rêves d'intégrité du sankarisme.<sup>52</sup>

### A. L'armée, le parti et les grands électeurs

#### 1. Un régime politico-militaire

Blaise Compaoré, qui n'est plus apparu en uniforme depuis la présidentielle de 1991, s'est mis en disponibilité de l'armée dont il est aujourd'hui retraité et a gardé son grade de capitaine.<sup>53</sup> En apparence, les Forces armées nationales n'interfèrent plus dans les

<sup>51</sup> Le nombre d'inscrits pour le scrutin de 2005 était de 3 924 328 sur un nombre d'électeurs potentiels de cinq millions de personnes âgées de plus de dix-huit ans. En 2010, ce nombre était de 3 232 006 inscrits sur un potentiel de sept millions. La construction d'un nouveau fichier électoral biométrique pour les élections couplées de décembre 2012 a permis d'inscrire 4 421 003 électeurs sur les listes, soit 58 pour cent des projections. Pour expliquer cette faible inclusivité, l'universitaire Augustin Loada écrit : « Sans doute les explications de l'abstentionnisme électoral avancées par certains auteurs en termes de déficit d'intégration sociale et de compétence politique des citoyens trouvent-elles à s'appliquer dans le cas burkinabè. Mais nous pouvons aussi envisager une abstention stratégique, le non-enrôlement délibéré de certains électeurs... ». Voir Augustin Loada, « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut », *Politique Africaine*, no. 101, (Paris, 2006) ; « Rapport sur les enjeux des élections présidentielles », Centre pour la gouvernance démocratique, novembre 2010 ; et « Biométrie : 4 421 0003 inscrits, la désillusion n'est pas loin », *Bendré*, 29 août 2012.

<sup>52</sup> Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) publié en 2003, la part du revenu national appartenant aux 10 pour cent les plus pauvres du pays était de 1,8 pour cent contre 60,7 pour cent pour les 10 pour cent les plus riches. Stephen Smith, *Négrologie* (Paris, 2003), p. 60.

<sup>53</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste, septembre 2012. L'armée burkinabè, créée le 3 août 1960 à la veille de l'indépendance, s'est constituée à partir des anciens militaires issus de l'armée coloniale française. Elle totalise actuellement environ 12 000 membres, dont 5 pour cent d'officiers, 40 pour cent de sous-officiers et 55 pour cent de militaires du rang. Les effectifs de cette armée sont répartis comme suit : armée de terre (7 800), gendarmes (3 000), air (600), sapeurs-

affaires intérieures du pays. Mais en dépit d'une normalisation politique progressive, et malgré la stabilité depuis l'arrivée de Compaoré au pouvoir, le régime peut encore être qualifié de politico-militaire. L'armée y joue en effet toujours un rôle central à la fois actif et structurant.

Ce rôle a été caractérisé par quelques constantes. A titre individuel tout d'abord, Blaise Compaoré reste un militaire et cela déteint sur sa manière de gouverner qui s'apparente parfois à de la « planification stratégique ». <sup>54</sup> « Il écoute, prend ensuite sa décision et la répercute à ses collaborateurs sous forme d'ordre », remarque un ancien ministre de la révolution. <sup>55</sup> Plus généralement, l'armée a été et reste le principal garant de la stabilité de son pouvoir. Comme dans d'autres pays de la région, l'équilibre au sein de l'armée est synonyme de stabilité politique. Mais la question se pose avec une acuité particulière dans un pays où l'opposition politique est trop faible pour créer une alternance électorale. L'armée reste donc la force la plus apte à renverser le régime en place, d'où la nécessité pour le pouvoir de la contrôler et de s'en protéger.

Son rôle a évolué à mesure que le régime opérait son ouverture politique. De la fin des années 1980 à la fin de la décennie suivante, des segments de l'armée ont été accusés d'être le principal instrument de la violence politique utilisée par le pouvoir pour asseoir son autorité et éliminer les éléments les plus radicaux de l'opposition. Une minorité de ses éléments est fortement soupçonnée d'être impliquée dans des violences à caractère politique. <sup>56</sup> Il faudra attendre le meurtre du journaliste Norbert Zongo en 1998 pour que ces agissements soient publiquement dénoncés et documentés. <sup>57</sup> Cette période est révolue mais certains cadres issus de l'armée conservent une place prépondérante dans le régime, et particulièrement dans la gestion de la politique étrangère, domaine réservé de la présidence. Ils ont été associés aux nombreuses médiations régionales menées au cours des récentes années. <sup>58</sup> Ils ont aussi permis au Burkina d'intégrer de nombreux programmes de formation militaire, impliquant les organisations régionales et des partenaires occidentaux. <sup>59</sup>

Après la période de rectification, l'armée a connu une ère de purge et les éléments les plus menaçants ont été éliminés ou contraints à l'exil, <sup>60</sup> sans que cela suffise cepen-

---

pompier (600). Le budget de la défense représente environ 4,5 pour cent du budget national. Voir « Faut-il dissoudre l'armée burkinabè ? », LeFaso.net, 20 avril 2011.

<sup>54</sup> Entretien de Crisis Group, responsable politique, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> Lors de la journée du pardon organisée par les autorités burkinabè le 30 mars 2001, le discours du président Compaoré a été perçu comme une reconnaissance implicite de l'existence de ces crimes politiques : « Peuple du Burkina Faso, en cet instant solennel, en notre qualité de Président du Faso assurant la continuité de l'Etat, nous demandons pardon et exprimons nos profonds regrets pour les tortures, les crimes, les injustices, les brimades et tous les autres torts commis sur des burkinabè par d'autres burkinabè, agissant au nom et sous le couvert de l'Etat, de 1960 à nos jours ». Allocution du président du Faso à l'occasion de la journée nationale du pardon. Créé à la demande du président Compaoré en juin 1999, un Collège des sages, regroupant trois anciens chefs de l'Etat, des figures du monde religieux et de la société civile, souligne aussi l'existence de ces crimes dans son rapport du 30 juillet 1999 : « Le Collège des Sages constate avec amertume que les crimes de sang suite aux violences en politique commencés en 1982 se sont poursuivis jusqu'à nos jours ». Voir « Rapport du Collège des sages sur les crimes impunis de 1960 à nos jours ».

<sup>57</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.

<sup>58</sup> Gilbert Diendéré a ainsi participé à la « récupération » d'une otage suisse au Mali. « Gilbert Diendéré, la discrétion assurée », *Jeune Afrique*, 4 janvier 2013.

<sup>59</sup> Entretien de Crisis Group, responsable militaire, Paris, janvier 2012.

<sup>60</sup> C'est le cas de l'adjudant-chef Hyacinthe Kafando, ancien allié de Gilbert Diendéré et ancien responsable du RSP. « Chef Kaf » a été accusé de tentative de coup en 1996 et a été contraint à l'exil. Il

nant à supprimer toute velléité de coup.<sup>61</sup> Parallèlement, un noyau dur a été mis en place au sein des forces armées, le Régiment de sécurité présidentielle (RSP), ayant pour fonction de créer un cordon de sécurité autour du président. Il compte de 600 à 800 hommes recrutés parmi les meilleurs éléments des forces de sécurité. Ces militaires ne sont pas choisis sur une base ethnique ou régionale, mais pour leur fidélité au président en échange de laquelle ils reçoivent un traitement privilégié. Ils sont mieux logés, mieux payés, et ne sont pas soumis dans la vie civile aux mêmes règles de comportement exemplaire que le reste des troupes.<sup>62</sup> La qualité supérieure de leur armement et de leur entraînement leur donne, à priori, l'avantage sur les autres unités.

Le sérieux et la qualité de son organisation ont aussi permis un meilleur contrôle de l'armée. Disciplinées, les forces armées burkinabè ont été pendant longtemps un exemple en Afrique de l'Ouest,<sup>63</sup> même si cette qualité s'est peu à peu diluée, entraînant les mutineries du premier semestre 2011 et une réforme en cours.<sup>64</sup> L'armée burkinabè n'a jamais été pléthorique comme c'est par exemple le cas en Guinée. Ses officiers supérieurs ont tous reçu une formation de haut niveau et l'équilibre entre les différents grades a toujours été respecté. La structuration de cette armée a été pensée pour minimiser les risques de coup d'Etat. Il existait, jusqu'à récemment, très peu d'unités interarmes dans une institution organisée en unités spécialisées. Ainsi, il était difficile pour une seule unité d'avoir l'intégralité des capacités opérationnelles pour mener une action de déstabilisation et s'opposer au RSP.<sup>65</sup> Enfin, l'armée entretient une forte culture du secret : seul le plus haut niveau du pouvoir possède la totalité de l'information. Le monde extérieur a donc peu de prise sur elle et est ainsi peu susceptible de la déstabiliser en y trouvant une porte d'entrée pour la noyauter.

## 2. Un parti (quasi) unique

Le CDP, seconde structure clé du régime, permet au chef de l'Etat de maîtriser le jeu politique. Le CDP a été créé le 5 février 1996 comme une extension de l'ODP/MT avec des objectifs similaires mais plus ambitieux. En réalisant une fusion entre l'ODP/MT et treize partis, Blaise Compaoré a fédéré une myriade de petites et moyennes formations en même temps qu'il a neutralisé une frange importante de l'opposition.<sup>66</sup> Le but était le même qu'à l'époque de l'ODP/MT : contrôler la vie politique du pays et réduire à un minimum formel l'opposition démocratique. Ce « super-méga-parti » ne laisse sur la scène politique d'alors que trois grands acteurs : l'Alliance pour la démocratie et la fédération (ADF), le RDA et le Parti pour la démocratie et le progrès (PDP).<sup>67</sup>

---

est revenu en avril 2001. Il ne fait plus partie de l'armée et a été élu député en 2007. « Hyacinthe Kafando : un député pas comme les autres », *L'opinion*, 27 avril 2007.

<sup>61</sup> Une tentative de coup d'Etat a été déjouée en octobre 2003. Elle était conduite par le capitaine Luther Ouali Diapagri et seize autres militaires dont plusieurs anciens membres du Régiment de sécurité présidentielle (RSP). En avril 2004, Ouali a été condamné à dix années d'emprisonnement ferme. « Luther Ouali Diapagri retrouvé », *L'Observateur Paalga*, 23 juin 2011.

<sup>62</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, ancien militaire burkinabè, mai 2012.

<sup>63</sup> Entretien de Crisis Group, ancien militaire français, Dakar, janvier 2011.

<sup>64</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.

<sup>65</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>66</sup> Ouattara, op. cit., p. 90.

<sup>67</sup> Kaboré, op. cit., p. 277.

Les élections législatives du 11 mai 1997 traduisent la domination du nouveau parti présidentiel, qui obtient 101 députés sur 111. Les sièges restants sont répartis entre le trio précédemment cité. Les neuf autres formations qui présentent des candidats totalisent moins de 8 pour cent des suffrages et n'obtiennent aucun siège. Seize ans plus tard, « Le CDP se porte bien [...] Le CDP gère la majorité absolue des communes. Il gère la totalité des conseils régionaux de territoire, il est majoritaire au parlement ».<sup>68</sup>

L'hégémonie du CDP est telle qu'il a fini par prendre la forme d'un parti unique dans un système qui autorise pourtant le multipartisme. « Le président est l'axe autour duquel tourne l'ensemble de la structure ».<sup>69</sup> C'est lui qui décide officieusement de la composition des instances dirigeantes du parti. Statutairement, « la seule instance qui décide des structures dirigeantes du parti, c'est le congrès ».<sup>70</sup> Dans les faits, « c'est Blaise Compaoré et ses conseillers qui décident. Lors du dernier Congrès du CDP, en mars 2012, la liste des dirigeants a été préétablie à la présidence puis communiquée aux instances dirigeantes ».<sup>71</sup> Le vote qui a suivi n'a été qu'une formalité. En interne, certains cadres aimeraient voir s'installer plus de démocratie, et la possibilité à des courants d'exister officiellement,<sup>72</sup> mais aucun n'a encore osé l'affirmer ouvertement. Le récent changement de direction à la tête du parti ne va d'ailleurs pas dans ce sens.<sup>73</sup>

Cette hégémonie, connue au Burkina sous le nom de « tuk guili »,<sup>74</sup> repose en grande partie sur l'écart de moyens humains et financiers entre l'opposition et le parti au pouvoir. Le CDP attire les meilleurs cadres d'un pays pauvre qui en compte assez peu. Il est le seul parti implanté sur l'ensemble du territoire. Lors des consultations présidentielles, le CDP a toujours écrasé financièrement ses adversaires. En 2005, l'Union pour la renaissance/Mouvement sankariste (UNIR/MS) dont le candidat est arrivé second derrière Blaise Compaoré avec 4,85 pour cent des voix, a dépensé 12 millions de francs CFA (23 000 dollars) pour sa campagne nationale. Le candidat du CDP disposait de 983 millions de francs CFA (1,8 million de dollars) et « de soutiens non chiffrés de dons en espèces et en nature de personnes proches du régime ou désireuses de s'en rapprocher ».<sup>75</sup> Dans un système où le financement des partis politiques n'est pas limité, le CDP part à la bataille avec l'avantage, considérable, de l'argent.

Cette domination a fini par s'auto-entretenir. De nombreux cadres administratifs sont convaincus qu'ils doivent leur avancement à leur adhésion spontanée au parti majoritaire même s'ils ne sont pas d'accord avec ses orientations.<sup>76</sup> Les citoyens ordinaires pensent également que rien n'est possible sans le CDP, puisqu'ils surnomment la carte du parti la « carte du pain ». La nature de ce système laisse non seulement peu de place à l'opposition mais confère aussi à l'exécutif une « nette primauté sur les autres pôles du pouvoir », notamment le pouvoir législatif.<sup>77</sup> Largement majoritaire

<sup>68</sup> « Entretien avec Alain B. Yoda, secrétaire à l'information du CDP », *Le Pays*, 1<sup>er</sup> mars 2012. En 2006, le CDP a emporté 320 mairies sur 359.

<sup>69</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste, mars 2012.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste et cadre du CDP, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>72</sup> Entretien de Crisis Group, ancien ministre et membre du CDP, Abidjan, mai 2011.

<sup>73</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.

<sup>74</sup> « Rafler tout » en langue mooré.

<sup>75</sup> Voir Mathieu Hilgers et Jacynthe Mazzocchetti, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine*, no. 101 (2002), p. 15.

<sup>76</sup> Entretien de Crisis Group, responsables de l'opposition et de la société civile, Ouagadougou, septembre 2012.

<sup>77</sup> Augustin Loada, « Rapport sur le Burkina pour le PLA », [www.africanlegislaturesproject.org](http://www.africanlegislaturesproject.org).

au parlement avec un groupe de députés disciplinés,<sup>78</sup> le CDP a fait de l'Assemblée nationale une simple chambre d'enregistrement qui a du mal à remplir sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale. Le président de l'Assemblée était aussi, jusqu'en mars 2012, le président du CDP.<sup>79</sup>

### 3. Le poids des « bonnets rouges »

La chefferie traditionnelle est la troisième fondation du régime en place à Ouagadougou. Sa réhabilitation sous le Front populaire est plus un choix dicté par le pragmatisme politique que le fruit d'une démarche ethnicisée. Depuis 1960, aucun homme politique burkinabè, à commencer par ceux qui ont été aux commandes, n'a joué la carte de l'ethnie ou du régionalisme pour s'imposer. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de frictions entre différents groupes dans un pays qui compte environ 60 langues différentes,<sup>80</sup> mais cette thématique n'a jamais été érigée en argument électoral comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire.

Bien que démographiquement majoritaire, les Mossi, ethnie du président Compaoré, n'ont pas toujours exercé le pouvoir exécutif. L'appartenance au groupe samo, une ethnie de l'Ouest du pays, du général Lamizana et de Saye Zerbo n'a pas créé de tensions particulières au cours de leur présidence. De même, les Premiers ministres de Blaise Compaoré ne sont pas toujours originaires du groupe ethnique majoritaire. De manière informelle et sans que cela ne soit encadré par la loi, la répartition des postes au sein du gouvernement et de l'administration est relativement équilibrée par rapport au poids de chaque groupe.

Aux premières heures de la rectification, cette réhabilitation naît de la volonté de conciliation et de stabilisation d'un régime en mal de popularité qui hérite d'un pays secoué et divisé par la révolution et ses excès. Les chefs coutumiers sont particulièrement présents au sein des groupes ethniques moaaga et gourmantché qui représentent près de 60 pour cent de la population.<sup>81</sup> Également appelés « bonnets rouges » en référence à leur coiffe distinctive, ils constituent des points d'appui provinciaux qui offrent au FP une sorte de seconde administration informelle et une extension de son pouvoir en dehors de la capitale. Ces réseaux de notables locaux, très respectés dans le monde rural, mettent par exemple à sa disposition une force de conciliation efficace pour régler les conflits locaux.<sup>82</sup>

Quand le pays s'ouvre à la démocratie avec la mise en place de la Quatrième République, les chefs endossent une autre fonction sans doute beaucoup plus importante : ils deviennent les soutiens électoraux de Blaise Compaoré. Il ne s'agit pas seulement de renvoyer l'ascenseur à l'homme qui les a réhabilités, ils tirent avantage de la position dominante du président Compaoré et du CDP. En effet, « plus les partis politiques sont riches plus ils peuvent compter sur la collaboration active du plus

<sup>78</sup> Vainqueur des législatives de décembre 2012, le CDP dispose de 70 sièges. Les douze autres partis représentés à l'Assemblée occupent les 57 restants.

<sup>79</sup> Roch Marc Christian Kaboré a été remplacé à la tête du CDP par Assimi Kouanda en mars 2012. Son successeur au perchoir est Soungalo Ouattara, ancien secrétaire général de la présidence et ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, élu le 28 décembre 2012.

<sup>80</sup> Les conflits entre pasteurs peuls et agriculteurs sont fréquents au Burkina Faso. Ils restent locaux et ne trouvent pas de traduction nationale. Voir la liste de ces langues dans Bernard Zongo, *Parlons mooré* (Paris, 2004), p. 25-32.

<sup>81</sup> Ethnie de l'Est du pays, les Gourmantché représentent environ 7 pour cent de la population. Ils sont, en nombre, la troisième ethnie du pays après les Mossi et les Peul. Voir <http://bit.ly/1007GYJ>.

<sup>82</sup> Entretien de Crisis Group, membre de la chefferie moaaga, Ouagadougou, mars 2012.

grand nombre possible de “têtes couronnées” ». Et quand un parti est riche et puissant de la puissance publique comme le sont généralement les partis au pouvoir qui abusent de tout, les chefs traditionnels y trouvent leur place quasi naturelle ». <sup>83</sup> Si certains chefs penchent pour l'opposition, la majorité d'entre eux se place du côté du plus fort. <sup>84</sup> Enfin, comme l'explique l'universitaire Augustin Loada, les relations entre les chefs coutumiers et Blaise Compaoré « se fondent aussi sur les formes traditionnelles du pouvoir, en l'espèce l'État traditionnel moaaga et son principe de légitimité, le naam ». <sup>85</sup>

Sans que cela ne soit jamais publiquement affirmé, loin des regards de la ville, les chefs coutumiers diffusent avant chaque élection importante des consignes de vote à leurs administrés. <sup>86</sup> Leur ascendant sur la population rurale est non seulement dû à un certain attachement à la tradition mais aussi à l'action souvent positive des chefs sur le terrain, qu'il s'agisse de développement local, de règlement des litiges ou parfois de modernisation de la société. <sup>87</sup> Leurs consignes de vote ont longtemps été très respectées et le sont encore malgré la lente modernisation de la société. Le président Compaoré dispose ainsi d'un électorat captif et extrêmement nombreux, puisque ces consignes s'adressent potentiellement aux deux tiers de la population. Ce système de « grands électeurs » transforme l'acte de vote qui est par essence individuel, sanctionné par la célèbre formule « un homme, une voix », en une démarche collective imposée qui fausse un peu plus encore le jeu démocratique. <sup>88</sup> Le débat sur la place de la chefferie dans la vie politique a d'ailleurs ressurgi avec la crise de 2011 et une partie de l'opposition a fait des propositions pour mieux l'encadrer. <sup>89</sup>

Les milieux d'affaires ont eux aussi bénéficié d'une réhabilitation rapide après le coup de 1987. <sup>90</sup> Ils constituent une autre partie du socle qui supporte le système. Discrets, ils sont l'un des instruments de financement du CDP. <sup>91</sup> Comme dans de

---

<sup>83</sup> Alfred Yambangda Sawadogo, *La chefferie coutumière à la croisée des chemins* (Ouagadougou, 2011), p. 117.

<sup>84</sup> Entretien de Crisis Group, membre de la chefferie moaaga, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>85</sup> « Pouvoir du chef » en mooré. Ce pouvoir est à la fois reçu de la puissance divine et des ancêtres.

<sup>86</sup> Entretien de Crisis Group, membre de la chefferie moaaga, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>87</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de la chefferie moaaga, janvier 2013.

<sup>88</sup> Entretien de Crisis Group, universitaire, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>89</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.

<sup>90</sup> Le 27 septembre 1991, les opérateurs économiques offrent un dîner au mess des officiers de Ouagadougou pour apporter leur soutien à Blaise Compaoré, alors candidat pour la présidentielle de 1991. L'un d'eux, Iboudo Tintin, déclare : « Nous, opérateurs économiques du progrès, avons décidé d'organiser ce gala premier du genre pour soutenir votre candidature et prouver notre attachement à votre politique de paix et de démocratie ». Ouattara, op. cit., p. 90.

<sup>91</sup> Pendant quatre décennies, le milliardaire Ouamarou Kanazoé a occupé une place prépondérante dans la vie économique, politique et spirituelle de son pays. Né en 1927 à Yako dans le Nord du pays, Kanazoé est un autodidacte qui a fait fortune dans les travaux publics. Il a composé avec l'ensemble des régimes de la Haute-Volta et du Burkina. Comme l'affirme un ancien ministre, « on ne lui cherchait pas d'histoire parce qu'il arrivait qu'il dépanne l'Etat ». Kanazoé a joué un rôle important au sein du régime Compaoré. Membre de la Fédération associative pour la paix avec Blaise Compaoré (Fedap-BC) et proche du CDP, il a financé ce parti et contribué à la construction de nombreuses infrastructures. Il a garanti au CDP le contrôle de sa région d'origine, le Passoré, d'où viennent également Gilbert Diendéré et Thomas Sankara. Son rôle n'a pas été seulement financier mais aussi fédérateur et régulateur de conflit. A la tête de la communauté musulmane, il a, par exemple, su unir les courants qui traversent cette communauté. Son décès en octobre 2011 a privé le système Compaoré de l'un de ses principaux piliers. Voir Issaka Ouédraogo, *El Hadj Oumarou Kanazoé, un autodidacte devenu milliardaire* (Ouagadougou, 2011).

nombreux pays, les entreprises privées participent au financement des partis politiques. Mais certains partis sont aussi considérés comme l'instrument d'une circulation d'argent non transparente et d'une corruption qui s'est répandue au cours des deux dernières décennies.<sup>92</sup> L'arrestation en 2011 du directeur général des douanes, Ousmane Guiro, a levé une partie du voile qui dissimule l'ampleur des pratiques clientélistes qui n'épargnent plus le Burkina, autrefois considéré comme plus vertueux que les autres pays de la région.<sup>93</sup>

Son arrestation a été présentée comme une preuve de la volonté du régime de lutter contre la grande corruption.<sup>94</sup> En 2012, l'organisation Transparency International a noté dans son rapport annuel les progrès enregistrés en la matière par le Burkina. Mais dans le pays, la lutte contre la grande corruption est davantage perçue comme un moyen de sacrifier quelques têtes que comme une réelle volonté de combattre un système dont profite le pouvoir. Pour plusieurs interlocuteurs rencontrés par Crisis Group et venant de milieux différents, la corruption n'est certes pas encouragée mais elle n'est pas combattue efficacement.<sup>95</sup>

### B. Une opposition divisée

Il existe au moins 74 partis politiques actifs au Burkina Faso.<sup>96</sup> Cette fragmentation est le principal handicap d'une opposition qui présente à l'électeur une offre politique confuse et par conséquent peu crédible. Jusqu'aux élections de décembre 2012, l'opposition active se divisait en deux grands pôles : une opposition « radicale » néo-sankariste et une opposition modérée issue de la vieille famille du RDA. La première se manifeste par « son intransigeance conjoncturelle ou durable vis-à-vis du pouvoir ». <sup>97</sup> La seconde a choisi le compromis, pensant pouvoir influencer le système de l'intérieur, et occupe une place souvent mal définie entre la majorité présidentielle et l'opposition. Ces deux pôles sont à leur tour divisés. Les petits partis néo-sankaristes,

<sup>92</sup> Voir par exemple « Les marchés publics : concussions, corruption et incivisme, enquête parlementaire », mars 2012 ; « Enquête sur les marchés publics : Les députés ont découvert la corruption, la concussion et l'incivisme », *L'Évènement*, 12 juillet 2012.

<sup>93</sup> Guiro aurait dissimulé chez un membre de sa famille des cantines contenant près de deux milliards de francs CFA (trois millions et demi de dollars). Les enveloppes d'argent liquide portaient les noms de certains « donateurs », parmi lesquels des chefs de bureaux de douane mais aussi d'importants opérateurs économiques du pays, dont les noms n'ont pas été révélés. Guiro a été remis en liberté provisoire pour des raisons de santé en juillet 2012 et n'a toujours pas été jugé. « Arrestation de Ousmane Guiro : voici comment les choses se sont passées », *Mutations*, janvier 2012 et « Liberté provisoire d'Ousmane Guiro - C'est sur ces choses-là qu'il faut communiquer », *L'Observateur Paalga*, 22 juillet 2012.

<sup>94</sup> Entretien de Crisis Group, membre du gouvernement, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>95</sup> Entretiens de Crisis Group, journalistes, responsables politiques, universitaires, juristes, Ouagadougou, septembre 2011 et mars 2012.

<sup>96</sup> Il est difficile de tenir une comptabilité exacte de la totalité des formations politiques. Les créations et les disparitions de partis sont fréquentes. En septembre 2011, le Burkina comptait encore plus de 155 partis officiellement reconnus. Depuis, le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité a enclenché une mise à jour du fichier des partis. Quatre-vingt partis ont été suspendus définitivement ou pour douze mois. Le 23 septembre 2012, à la clôture des dépôts de listes pour les élections législatives et municipales du 2 décembre 2012, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) avait reçu les candidatures de 74 partis politiques. Entretiens de Crisis Group, responsables de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011 et mars 2012 ; et « La liste des partis politiques suspendus », *L'Observateur Paalga*, 9 mai 2012.

<sup>97</sup> Augustin Loada, « Contrôler l'opposition dans un régime semi-autoritaire », in Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti (ed), *Révolte et opposition dans un régime semi-autoritaire* (Paris, 2010), p. 272.

dont le principal est l'UNIR/PS de Bénéwendé Sankara, s'épuisent dans des querelles intestines. L'ADF/RDA a éclaté en 2003, conduisant à la formation de l'UNDD.<sup>98</sup>

Face à une telle dispersion, Blaise Compaoré n'a eu aucune difficulté à remporter quatre scrutins présidentiels avec plus de 80 pour cent des suffrages à chaque fois,<sup>99</sup> d'autant plus que l'opposition manque de cadres et de représentation locale, conséquence de sa précarité financière. Ce manque de compétences entraîne une difficulté à formuler des idées nouvelles ou un projet de société réaliste et cohérent. Les partis d'opposition se contentent souvent de cibler Blaise Compaoré et de demander son départ sans apporter de solution d'ensemble. Un projet politique solide pourrait fédérer l'opposition mais il n'existe pas actuellement.<sup>100</sup> Tout comme n'existe pas de leader capable de fédérer et de conduire à la bataille électorale le « royaume divisé » de l'opposition burkinabè.

Tout au long des deux dernières décennies, Blaise Compaoré s'est certes évertué à « contrôler, voire à éliminer toutes les forces alternatives susceptibles de générer une contre-élite ». <sup>101</sup> Mais l'opposition l'a aidé dans cette démarche non seulement par son incapacité à s'unir, à formuler une alternative crédible mais aussi par sa résignation. Pendant deux décennies, elle a semblé incapable d'envisager une victoire et s'est contentée d'occuper l'espace qui lui est alloué et d'y jouer le rôle qui était attendu d'elle. Elle peine dès lors à recruter des militants, en particulier parmi les franges les plus jeunes de la population qui ne se reconnaissent plus en elle.<sup>102</sup> Depuis 2010, une nouvelle opposition issue de l'intérieur du système se met en place et a enregistré son premier succès à l'occasion des législatives de décembre.<sup>103</sup>

---

<sup>98</sup> En 2003, l'ADF/RDA s'est scindé en deux. Gilbert Noël Ouedraogo a pris la tête de l'ADF/RDA dont il a conservé le nom. Hermann Yaméogo, qui était alors à la tête de l'ADF/RDA, a créé son propre parti, l'Union nationale pour la démocratie et le développement. L'UNDD a le même sigle que le parti créé par son père Maurice Yaméogo en 1977, l'Union nationale pour la défense de la démocratie.

<sup>99</sup> Seul candidat en lice, Compaoré est élu président avec 86,1 pour cent des voix en 1991. En 1998, il est réélu avec 87,5 pour cent devant deux adversaires sans envergure. En 2005, contre treize candidats, il recueille 80,3 pour cent des suffrages. En 2010, il est élu pour la quatrième fois avec 80,2 pour cent des voix contre six concurrents. Voir [www.ceni.bf/?q=ceni.html](http://www.ceni.bf/?q=ceni.html). Ces quatre scrutins, qui ont été dominés d'une manière écrasante par un président et un parti tout puissants, n'ont jamais été contestés par la communauté internationale.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Loada, *Contrôler l'opposition*, op. cit., p. 269.

<sup>102</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>103</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.



## V. Petit pays, grande puissance

A la tête d'une nation pauvre et sans ressources naturelles, Blaise Compaoré a choisi de transformer son pays en puissance diplomatique régionale. Depuis 1990, le Burkina Faso a été directement impliqué dans sept crises ouest-africaines : au Libéria, en Sierra Leone, au Niger, au Togo, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali.<sup>104</sup> Il a tiré de cette intense activité militaire ou diplomatique, qui peut être considérée comme un pilier du régime, des gains politiques et économiques importants. Ouagadougou entend maîtriser son environnement régional tout à la fois pour assurer sa sécurité intérieure et son rayonnement extérieur, consolider sa relation avec les puissances occidentales dont il est fortement dépendant financièrement et trouver des débouchés économiques pour pallier son enclavement. La Côte d'Ivoire y occupe une place à part. Le président Compaoré est certes le président de 16 millions de Burkinabè qui vivent au Faso mais il est aussi le garant de la sécurité des millions de Burkinabè qui résident entre Abidjan et Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire).

### A. La médiation, une « marque déposée burkinabè »

Le Burkina Faso a construit, au fil des années, une sorte « d'industrie de la médiation », qui lui rapporte des dividendes politiques et économiques. Alors qu'il est encore un des acteurs du conflit libérien, il devient médiateur de la crise togolaise en juin 1993.<sup>105</sup> La médiation au Togo sera suivie par plusieurs autres au Niger, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali. C'est aussi à Ouagadougou que seront organisées plusieurs grandes réunions et conférences internationales comme le sommet France-Afrique en 1996, celui de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1998 ou de la Francophonie en 2005.

Le premier gain politique de ces médiations est sans doute d'avoir réussi à masquer partiellement la face sombre d'un régime qui a apporté son soutien à des figures controversées de la scène internationale. Loués par un appareil de communication rodé et performant, les « bons offices » de Blaise Compaoré lui ont permis de polir son image. Il est souvent présenté comme « un apôtre de la paix »,<sup>106</sup> un artisan de médiations réussies comme l'Accord politique de Ouagadougou (APO).

Sa participation aux conflits du fleuve Mano est certes reconnue mais à mettre au compte d'un passé révolu. Lors d'une conférence sur le Libéria organisée à Ouagadougou en juillet 2002, Salif Diallo, alors ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, a déclaré : « comme vous n'êtes pas sans le savoir, nous avons contribué au combat contre la dictature – durant le régime du défunt [président] Samuel Doe – mais aujourd'hui nous devons admettre qu'en dépit des sacrifices consentis par le peuple frère du Liberia, les questions fondamentales de la démocratie et du progrès sont encore là ». Blaise Compaoré peut ainsi s'affirmer comme un acteur vertueux et indispensable de la stabilité régionale et se trouve en position de force pour obtenir le soutien des partenaires occidentaux.

<sup>104</sup> Voir le rapport Afrique N°189 de Crisis Group, *Mali : éviter l'escalade*, 18 juillet 2012.

<sup>105</sup> Sur l'implication du Burkina Faso dans le conflit libérien, voir Stephen Ellis, *The Mask of Anarchy* (Londres, 1999), p. 340 et Adekeye Adebajo, *Liberia's Civil War* (Londres, 2002), p. 269. Les efforts de médiation burkinabè au Togo ont débouché sur un Accord politique global signé par l'opposition et le pouvoir en août 2006.

<sup>106</sup> « Les médiations de Blaise Compaoré : une méthode singulière qui fait recette », *Sidwaya*, 23 avril 2012.

Sur le plan intérieur, il est apparu aux yeux d'une grande partie de la population comme le défenseur d'un Burkina respecté et solide grâce à son intense activité régionale. Blaise Compaoré a renforcé la stabilité de son régime en maîtrisant les facteurs de déstabilisation venus de l'extérieur, en particulier les éventuels flux de réfugiés en provenance des conflits voisins. Son poids diplomatique lui a aussi permis de placer de nombreux cadres dans des institutions régionales et internationales.<sup>107</sup> Ces placements ont eu un double effet positif : ils ont permis d'éloigner ou de récompenser certains dignitaires du régime tout en augmentant l'influence extérieure du Burkina en démultipliant ses relais à l'étranger.

Les dividendes économiques de ces médiations sont importants. Comme le souligne un diplomate, « le Burkina est riche de ses voisins ».<sup>108</sup> Ces gains ne sont pas uniquement ceux, illicites, des ingérences réelles ou supposées du régime. En se rendant incontournable dans la région, Compaoré a pu négocier non seulement un soutien politique mais aussi financier auprès de ses principaux partenaires au développement. Les médiations ont facilité les affaires des opérateurs économiques burkinabè dans plusieurs pays de la région, comme la Côte d'Ivoire.<sup>109</sup> L'organisation de conférences régionales ou internationales a généré de l'activité à Ouagadougou. Certains membres du régime peuvent aussi y trouver un intérêt personnel, qu'il s'agisse de rémunérations officielles élevées dans le cadre de postes permanents ou dans le cadre des médiations. Tout ou partie de ces gains a pu, par la suite, être réinvesti au Burkina Faso. Comme pour la gestion des affaires intérieures, ces médiations sont conduites par un petit groupe de fidèles, le plus souvent issus de la période révolutionnaire ou de la rectification. Ils sont souvent associés à plusieurs médiations successives.

L'homme clé de ce système est Djibril Yipènè Bassolé, l'actuel ministre des Affaires étrangères, qui a joué un rôle de premier plan dans les médiations togolaise, ivoirienne et malienne.<sup>110</sup> Moustapha Limam Chafi, conseiller de Blaise Compaoré, a été impliqué dans la gestion de la crise entre le gouvernement nigérien et la rébellion touareg. Il est l'un des personnages les plus importants du volet non officiel de la diplomatie burkinabè. Fils d'un grand commerçant de la diaspora mauritanienne, il a passé sa jeunesse au Sénégal puis au Niger. Il s'est lié d'amitié avec Sankara et Compaoré au cours de la période révolutionnaire. Polyglotte, connaisseur du désert et de ses populations, il a aussi assuré la liaison entre Ouagadougou et la rébellion des Forces nouvelles durant la crise ivoirienne.<sup>111</sup> Avant de participer aux négociations entre la médiation de la Cedeao et les groupes rebelles du Nord-Mali, il a œuvré à la libération de plusieurs otages enlevés par al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI).<sup>112</sup> Sadio

<sup>107</sup> Par exemple, l'ancien Premier ministre Kadré Désiré Ouédraogo a été nommé président de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) en 2012. Il était gouverneur adjoint de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au milieu des années 1990. L'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) a pour secrétaire exécutif le burkinabè Lassina Zerbo. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Ablassé Ouédraogo, a été directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce.

<sup>108</sup> Entretien de Crisis Group, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>109</sup> Voir la note 142 de ce rapport.

<sup>110</sup> Djibrill Yipènè Bassolé jouit d'une longue et riche expérience dans la diplomatie. Colonel de gendarmerie, il a aussi une forte expérience des affaires militaires et connaît personnellement un nombre important d'officiers supérieurs des armées ouest-africaines. Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, juillet 2012.

<sup>111</sup> « Le mystérieux M. Chaffi », *Jeune Afrique*, 8 septembre 2004 et entretiens de Crisis Group, journalistes, diplomates, opérateurs économiques, Abidjan, octobre 2011 et Ouagadougou, septembre 2012.

<sup>112</sup> « Crise malienne : clef ou verrou ? », *SlateAfrique.com*, 25 mai 2012.

Lamine Sow a été le conseiller diplomatique du président burkinabè pendant vingt ans avant de devenir ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement de l'ancien Premier ministre malien de transition, Cheick Modibo Diarra.<sup>113</sup>

Les médiations burkinabè fonctionnent selon des règles identiques et bien établies, que Djibril Bassolé a expliquées lors d'une conférence donnée à Washington DC.<sup>114</sup> Elles sont centrées autour de la personnalité du médiateur qui doit d'abord se « faire accepter et tisser des liens avec tous les protagonistes ». Pour cela, Compaoré s'appuie sur l'avantage que lui confère sa longévité au pouvoir et les liens qu'il a su nouer avec les élites régionales. « Largement inspirées de la palabre bien connue dans les traditions africaines », elles doivent se dérouler « dans une grande discrétion » car le médiateur est le « confident des protagonistes ». Un soin particulier est apporté « aux questions de procédures », aux choix des équipes de négociateurs et des lieux de négociations, aux calendriers et « aux conditions d'interactions avec les médias ». Elles intègrent le plus souvent un mécanisme de suivi. Enfin, elles utilisent des relais locaux qui représentent le médiateur, lui permettent d'être en prise directe avec la situation et constituent une seconde ligne d'hommes de confiance recrutés pour leur fidélité, au sein de l'armée ou de la haute administration.<sup>115</sup>

Ces médiations ont néanmoins leurs limites. Organisées dans le cadre de la Cedeao, leur mode opératoire, centré autour de la très forte personnalité du président burkinabè, laisse peu de place à l'expression de la diversité des points de vue. Elles peuvent être perçues comme des instruments servant plus les intérêts du Burkina Faso que celui de la région. Elles ont souvent tendance à geler les crises plus qu'elles ne les règlent réellement, à l'image de l'APO qui n'a pas résolu les problèmes au cœur de la crise ivoirienne.<sup>116</sup>

Elles ont aussi une répercussion négative sur la gestion des affaires intérieures du Burkina. « A trop s'occuper de l'extérieur, Compaoré a fini par oublier l'intérieur », affirme un diplomate en poste à Ouagadougou.<sup>117</sup> « Blaise Compaoré a hissé haut le drapeau du Burkina et il a fait des médiations en Afrique une marque déposée burkinabè. De fait, cet atout est très important quand il s'agit de capter des financements pour le développement de son pays [...] Si les Burkinabè se posent des questions sur les retombées des médiations de Blaise Compaoré, c'est que bien souvent, ils ont l'impression d'être oubliés par un président plus préoccupé par les problèmes des autres ».<sup>118</sup>

<sup>113</sup> « Qui veut tuer le conseiller spécial de Blaise Compaoré ? », *L'Indépendant*, 7 février 2006. Cheick Modibo Diarra a été membre du conseil d'administration du Conseil international de solidarité avec le Burkina Faso (Cisab), une association de promotion de l'image du régime Compaoré basée à Paris. Voir [www.cisab.org](http://www.cisab.org).

<sup>114</sup> Voir « Enjeux sécuritaires et stabilité régionale en Afrique : l'expérience du Burkina Faso en matière de médiation et de prévention et de gestion des conflits », Africa Center for Strategic Studies, 23 mars 2012.

<sup>115</sup> Par exemple, le général Ali Traoré a été nommé représentant du médiateur de la crise guinéenne en 2010. Ministre de la Justice de 2000 à 2007, Boureima Badini a été représentant spécial du médiateur de la crise ivoirienne de 2007 à 2011.

<sup>116</sup> Pour une analyse détaillée de l'APO, voir le rapport Afrique N°127 de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : faut-il croire à l'Accord de Ouagadougou ?*, 27 juin 2007.

<sup>117</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>118</sup> « Médiation de Blaise Compaoré : que gagne le Burkina ? », *Le Pays*, 16 avril 2012.

## B. La Côte d'Ivoire, une question de survie

Le Burkina n'a jamais exporté ses problèmes intérieurs chez ses voisins, à l'exception peut-être de sa pauvreté. Résultat de la politique de transfert de main-d'œuvre inaugurée par la colonisation française et poursuivie par Félix Houphouët-Boigny, plusieurs millions de citoyens burkinabè ou d'origine burkinabè vivent aujourd'hui en Côte d'Ivoire.<sup>119</sup> « Rares sont les familles burkinabè qui n'ont pas un de leurs membres qui réside dans ce pays ». <sup>120</sup> Même avec un taux de croissance fort, le Burkina est incapable de nourrir ses millions de « pawéogo », ni de se passer des milliards de francs CFA qu'ils envoient au pays, ni de les réintégrer dans un corps social où ils ne sont pas forcément bien vus.<sup>121</sup>

Dès les premières années de son indépendance, la question ivoirienne a été sensible à Ouagadougou.<sup>122</sup> Elle a pris une dimension nouvelle et conflictuelle avec la politique d'ivoirité lancée au milieu des années 1990 par le président ivoirien Henri Konan Bédié. Cette politique a suscité à Ouagadougou la peur d'une déstabilisation provoquée par le possible retour de milliers d'immigrés burkinabè. Cette crainte a été renforcée par les événements de Tabou.<sup>123</sup> La chute du promoteur de l'ivoirité en décembre 1999 a été vécue comme un soulagement à Ouagadougou et même fêtée par un concert de klaxons dans le centre de la capitale burkinabè.<sup>124</sup>

Mais ni le régime de Robert Gueï, ni celui de Laurent Gbagbo, élu en octobre 2000, n'ont renoncé à cette politique discriminatoire. La première année de pouvoir du président Gbagbo est marquée par des brimades contre les populations originaires du Nord de la Côte d'Ivoire et des pays sahéliens, dont le Burkina Faso.<sup>125</sup> Cette attitude

---

<sup>119</sup> La communauté burkinabè est la principale communauté étrangère résidant en Côte d'Ivoire. Le dernier recensement effectué dans ce pays date de 1998 et comptabilise 2,2 millions de Burkinabè installés sur le sol ivoirien. Aucun chiffre précis n'est disponible depuis cette date et les estimations varient de trois millions à plus de quatre millions. Voir Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire* (Paris, 2005), p. 177.

<sup>120</sup> Entretien de Crisis Group, universitaire, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>121</sup> « Pawéogo » est un terme mooré qui désigne ceux qui ont quitté le pays et sont restés à l'étranger. Une autre frange de migrants en Côte d'Ivoire est nommée « diaspos », terme qui s'applique plus particulièrement aux Burkinabè revenus de Côte d'Ivoire, résidant en ville et dotés d'un certain niveau d'éducation. Voir Mahamadou Zongo, « La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, no. 90 (2003), p. 120. La réintégration des Burkinabè de Côte d'Ivoire pose de nombreux problèmes. Ils sont d'abord d'ordre économique dans un pays où les ressources et les terres arables sont rares. Ils sont aussi sociaux pour des individus parfois nés en Côte d'Ivoire et qui ne disposent pas de repères au Burkina Faso. Entretien de Crisis Group, universitaire, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>122</sup> Le régime de Maurice Yaméogo a été très critiqué quand il a voulu instaurer une double nationalité automatique. Cette mesure a été perçue par les syndicats burkinabè comme une manipulation orchestrée par les patronats ivoirien et français afin de fournir à la Côte d'Ivoire une main d'œuvre bon marché. Voir Bruno Jaffré, *Biographie de Thomas Sankara, la patrie ou la mort* (Paris, 1997), p. 41.

<sup>123</sup> En novembre 1999, environ 20 000 Burkinabè ont été chassés par des autochtones des environs de cette ville du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et ont été contraints de rentrer au Burkina Faso. « Chasse aux Burkinabè en Côte d'Ivoire : 20000 immigrés victimes d'un nettoyage foncier dans le sud », *Libération*, 25 novembre 1999.

<sup>124</sup> Observation de l'analyste de Crisis Group, présent à l'époque à Ouagadougou.

<sup>125</sup> On notera par exemple la lettre ouverte de l'Amicale des scolaires et étudiants burkinabè nés à l'étranger. Dans ce texte publié par le quotidien *Le Pays* le 14 août 2001, les élèves écrivent : « depuis un certain temps, il nous est arrivé de constater un refoulement des élèves et des étudiants désirant se rendre en vacances auprès de leurs parents en Côte d'Ivoire. Ces citoyens burkinabè sont pourtant munis de pièces exigées pour les migrations transnationales dans la sous-région, carte CEDEAO, visa... ».

tend les relations entre Ouagadougou, qui demande un meilleur traitement pour ses ressortissants, et Abidjan. Il s'ensuit un très fort déficit de dialogue qui ne mène pas à une guerre directe entre les deux pays mais au soutien par le Burkina Faso d'une rébellion qui n'aurait sans doute pas pu contrôler plus de 60 pour cent du territoire ivoirien sans une base arrière solide au pays des hommes intègres.<sup>126</sup>

Il est intéressant de suivre la chronologie précise des événements pour comprendre comment l'absence de concertation entre les deux régimes a finalement conduit à cette situation. Le 11 juillet 2001, l'ambassadeur du Burkina Faso à Abidjan est enlevé par quatre hommes armés et brièvement séquestré. La Côte d'Ivoire tarde à présenter des excuses officielles au Burkina Faso et ne lance pas d'enquête sur cet incident.<sup>127</sup> Lors d'une visite en France, le 16 octobre 2001, Compaoré reproche au président Gbagbo sa politique foncière dans un discours prononcé devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française. Quelques jours plus tard, le quotidien *Notre Voie*, organe officiel du Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, publie un article intitulé : « Blaise Compaoré continue de menacer la Côte d'Ivoire ».<sup>128</sup>

Le 4 décembre 2001, le chef de l'Etat ivoirien rend visite à son homologue burkinabè à Ouagadougou. Les deux présidents s'accordent sur un certain nombre d'engagements qui ne seront pas respectés.<sup>129</sup> Le premier semestre 2002 est l'occasion d'une ultime période de négociations avec l'envoi de plusieurs émissaires burkinabè à Abidjan.<sup>130</sup> Cette médiation infructueuse est suivie par un ballet diplomatique qui voit le président Compaoré effectuer une visite officielle au Ghana,<sup>131</sup> recevoir le 21

---

<sup>126</sup> Dès 2001, le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, chef militaire de la rébellion, et une cinquantaine de sous-officiers et de militaires ivoiriens étaient installés à Ouagadougou et étaient régulièrement en contact avec les autorités burkinabè. Durant les mois qui suivent la tentative de putsch du 19 septembre 2002, les rebelles tiennent des réunions chaque mois dans un lieu qu'ils ont surnommé la « plage », un point de rencontre côté burkinabè, à quelques kilomètres de la frontière. Le passage de la frontière se fait à la nuit tombée, tous feux éteints. Une fois du côté burkinabè, des appels de phare indiquent le lieu de l'arrêt, en bordure de route. « Des véhicules stationnés sur l'accotement, les occupants descendaient alors écouter la bonne parole d'Ibrahim Coulibaly, qui venait leur rappeler la ligne à respecter ». A Ouagadougou, des officiers supérieurs du RSP s'occupent de l'approvisionnement en armes et en munitions de la rébellion qui aura même, au milieu des années 2000, un petit bureau de liaison avenue Yenenga à Ouagadougou. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°72, *Côte d'Ivoire : la guerre n'est pas encore finie*, 28 novembre 2003, p. 9-14. Entretien de Crisis Group, ancien membre des Forces nouvelles, Bouaké, octobre 2011. Courriel de Crisis Group, ancien membre des Forces nouvelles, avril 2009.

<sup>127</sup> « Sale quart d'heure pour l'ambassadeur du Burkina », *Le Pays*, 13 juillet 2001 et « Le mea culpa de Gbagbo », *Le Pays*, 17 juillet 2001.

<sup>128</sup> Repris par le quotidien *Le Pays* du 23 octobre 2001, cet article se termine par l'affirmation suivante: « aucun burkinabè n'est et ne sera propriétaire terrien en Côte d'Ivoire ».

<sup>129</sup> Dans un communiqué conjoint, ils s'engagent à rechercher les solutions à leurs problèmes communs, notamment ceux touchant « à la sécurité, aux tracasseries policières, à la question du droit de propriété foncière, au trafic des enfants ». « Les présidents s'engagent pour la paix », *Le Pays*, 4 décembre 2001.

<sup>130</sup> En mars 2002, Maurice Mélégué Traoré, alors président de l'Assemblée nationale, a conduit une délégation de dix parlementaires burkinabè en Côte d'Ivoire pour « contribuer au rayonnement de la communauté ivoiro-burkinabè ». En avril 2002, Juliette Bonkougou, présidente du Conseil économique et social, a conduit une nouvelle délégation en Côte d'Ivoire et s'est entretenue le 7 avril 2002 avec le président Gbagbo. « La plaidoirie de Mélégué Traoré », *Le Pays*, 22 mars 2002 et « Juliette Bonkougou reçue par Laurent Gbagbo », *L'Observateur Paalga*, 8 avril 2002.

<sup>131</sup> Cette visite est placée sous le signe de la coopération économique, qui sera considérablement renforcée après l'éclatement du conflit ivoirien. Le port ghanéen de Téma est par exemple devenu un dé-

juillet le ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin,<sup>132</sup> et rappeler le 30 juillet son ambassadeur à Abidjan.<sup>133</sup> L'assassinat de l'homme politique ivoirien Balla Keita à Ouagadougou<sup>134</sup> et l'arrestation de l'un des responsables du cambriolage du siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan,<sup>135</sup> toujours à Ouagadougou, précèdent de quelques semaines seulement la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire.

En faisant de la rébellion ivoirienne un allié, le Burkina a pris une garantie sur un avenir incertain. Il s'agissait de contrôler la partie de la Côte d'Ivoire adjacente à son territoire et de s'en servir, le cas échéant, comme espace de filtrage d'un éventuel flux de réfugiés afin d'éviter que ceux-ci reviennent d'un seul coup et en masse au Burkina. Il s'agissait aussi en devenant un acteur indirect du conflit ivoirien d'avoir une influence sur celui-ci et de pouvoir exercer une pression permanente sur les autorités ivoiriennes. Début 2003, l'option militaire est rendue caduque par l'intervention française puis le déploiement d'une force onusienne.<sup>136</sup> Compaoré montre alors son sens de l'opportunisme et choisit un chemin plus politique, en lâchant le principal chef militaire de la rébellion.<sup>137</sup> Il saisira avec une égale habileté la proposition de dialogue direct du président Gbagbo pour initier l'APO.

---

bouché important pour les importations et les exportations burkinabè. Voir « Communiqué conjoint issu de la visite d'Etat effectuée au Ghana par son excellence M. Blaise Compaoré », 4 juillet 2002.

<sup>132</sup> Dominique de Villepin est allé le même jour en Côte d'Ivoire où il s'est entretenu avec Laurent Gbagbo. « De Villepin joue les médiateurs », *Le Pays*, 22 juillet 2002.

<sup>133</sup> « Burkina-Côte d'Ivoire : pourquoi l'ambassadeur a été rappelé », *Le Pays*, 2 août 2002.

<sup>134</sup> Balla Keita a été assassiné à Ouagadougou dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août 2002. Ancien ministre de l'Education de Houphouët-Boigny, puis conseiller à la présidence sous Henri Konan Bédié, Keita se rapproche du général Gueï après le coup d'Etat de 1999. Il deviendra secrétaire général de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), parti fondé par Gueï. Après l'arrivée au pouvoir de Laurent Gbagbo, il est agressé par des soldats et choisit l'exil. Il s'installe à Ouagadougou en mars 2001, où les autorités lui attribuent discrètement un statut de réfugié politique et un logement dans la villa des hôtes de Ouagadougou, propriété de l'Etat où habitent généralement les visiteurs de marque. C'est dans cette villa, pourtant sécurisée, qu'il est poignardé vraisemblablement après avoir été endormi avec un sédatif par une personne qu'il connaissait. Ce meurtre n'a jamais été élucidé, pas plus que le rôle joué par Keita dans la préparation de la rébellion ivoirienne. Trois journalistes qui ont enquêté immédiatement après ce crime ont été arrêtés par les autorités burkinabè puis relâchés. Entretien de Crisis Group, journalistes, diplomates, responsables politiques, membres de la société civile, Abidjan, octobre 2011 et Ouagadougou, septembre 2011. Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : la guerre n'est pas encore finie*, op. cit., p. 9-10 et 14.

<sup>135</sup> Il s'agit de Sia Popo Prosper, qui a été arrêté à Ouagadougou le 16 septembre 2002, soit trois jours avant le déclenchement de la rébellion ivoirienne. Le braquage de la Banque a été effectué le 27 août 2002 en plein jour par un commando de huit hommes en costume de ville, armés de pistolets mitrailleurs et qui sont entrés et sortis de la banque sans tirer un seul coup de feu. Ils ont bénéficié de nombreuses complicités internes, dont celle de Sia Popo Prosper, l'un des gardiens de l'établissement. Ils ont dérobé 2,6 milliards de francs CFA (environ 4 millions de dollars). « Comment les bandits ont réussi le coup », *Le Pays*, 29 août 2002 ; « Casse à la BCEAO : un vrai-faux hold-up ? », *Le journal du Jeudi*, 12 au 18 septembre 2002.

<sup>136</sup> Après la signature le 17 octobre 2002 d'un cessez-le-feu négocié sous les auspices de la Cedeao, le président Gbagbo demande officiellement à la France de surveiller la ligne de cessez-le-feu. Voir Thomas Hofnung, *La crise en Côte d'Ivoire* (Paris, 2005), p. 65.

<sup>137</sup> Ibrahim Coulibaly a quitté le Burkina Faso un mois environ avant son arrestation en France le 25 août 2003. Selon l'un de ses proches, il aurait affirmé avoir le choix entre quitter le pays ou être « liquidé » car « en n'acceptant pas un règlement politique de la crise et en voulant s'exprimer dans les médias, Coulibaly était devenu gênant pour Ouagadougou ». Entretien téléphonique de Crisis Group, 7 mai 2012.

Compaoré a réussi à faire d'une menace un triple avantage. L'APO lui permet de s'assurer de la maîtrise diplomatique de la crise, de contrôler et de moduler son règlement. Sur le plan intérieur, il exploite le patriotisme des Burkinabè à un moment où il en a particulièrement besoin car son régime est en crise.<sup>138</sup> Sur le plan économique, il réussit à compenser le préjudice subi par son pays. La crise ivoirienne a certes tari le flux d'argent liquide des expatriés burkinabè et coupé temporairement l'accès au port d'Abidjan, mais le pays a tiré profit de l'argent de la rébellion et des trafics illicites qui ont transité par son territoire.<sup>139</sup>

Avec la fin du régime de Gbagbo, le rapport entre les deux pays s'est peu à peu normalisé. Le Burkina joue certes encore un rôle dans la réconciliation ivoirienne et considère « que les germes de la crise sont toujours là », mais ce rôle est désormais discret.<sup>140</sup> De fait, la coopération économique a pris le pas sur la politique et la diplomatie. Comme le dit Boureima Badini, ancien représentant spécial de Blaise Compaoré à Abidjan, « les États n'ont pas que des amis ; ils ont aussi des intérêts. Et notre intérêt est de voir comment nos populations vont tirer le maximum de profit de la paix retrouvée en Côte d'Ivoire ».<sup>141</sup> De nombreux hommes d'affaires burkinabè tentent ainsi de prendre pied en Côte d'Ivoire.<sup>142</sup>

Le hasard du calendrier veut que la prochaine présidentielle ivoirienne soit, pour le moment, prévue pour novembre 2015, à quelques semaines de celle qui doit avoir lieu au Burkina Faso. De nouveaux troubles lors de la remise en jeu du siège d'Alassane Ouattara affecteraient sans doute le Burkina Faso mais l'inverse est aussi vrai. Même avec un régime à priori « ami » à Abidjan, l'intégration dans la société ivoirienne de millions de burkinabè continue de poser problème, en particulier dans l'Ouest du pays. L'accueil d'éventuels migrants burkinabè fuyant des troubles dans leurs pays renforcerait encore un peu plus les tensions communautaires et la pression foncière dans cette partie troublée de la Côte d'Ivoire.

<sup>138</sup> Voir le chapitre VI de ce rapport.

<sup>139</sup> Ouagadougou a été un débouché privilégié pour les produits exploités dans la zone Centre-Nord-Ouest comme le coton, le cacao, le bois précieux, etc. Entretiens de Crisis Group, anciens membres des Forces nouvelles, Bouaké, 2009, 2010 et 2011. Des banques de Ouagadougou auraient aussi hébergé des fonds de la rébellion, comme ceux de Martin Kouakou Fofié, ancien commandant de la zone de Korogho. « Des millions de Fofié disparaissent d'une banque », *L'Inter*, 20 août 2011. Sur le trafic de cacao entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, voir « Final report of the Group of Experts submitted in accordance with paragraph 11 of Security Council resolution 1842 (2008) », 9 octobre 2009, p. 55.

<sup>140</sup> « Boureima Badini, ex-représentant spécial du facilitateur en Côte d'Ivoire : le président du Faso est toujours disposé à aider la Côte d'Ivoire », *Le Pays*, 16 août 2012. Blaise Compaoré a envoyé Badini pour redynamiser le dialogue politique ivoirien. « Côte d'Ivoire : comment relancer le dialogue ? », *Jeune Afrique*, 19 septembre 2012.

<sup>141</sup> « Le Burkina Faso comme vigie de l'Afrique de l'Ouest », *La dépêche diplomatique*, 17 février 2012.

<sup>142</sup> Après la crise post-électorale ivoirienne, plusieurs opérateurs économiques burkinabè se sont, selon plusieurs sources, implantés en Côte d'Ivoire. Mady Kanazoé, premier fils de Oumarou Kanazoé, a décroché plusieurs marchés de réhabilitation de routes au Nord de la Côte d'Ivoire. La société Faso Construction et Services a obtenu le marché du centre sportif Alassane Ouattara de Grand Bassam. Coris Bank, dirigé par le banquier burkinabè Idrissa Nassa, a officiellement ouvert une agence à Abidjan. « Quand Soro joue les VPR de Blaise », *La lettre du continent*, 19 janvier 2012 et entretiens de Crisis Group, responsables économiques, Abidjan, juin 2012.

### C. *L'homme de l'Occident*

Le Burkina Faso est un pays très fortement dépendant de l'aide extérieure. La coopération internationale au développement contribue à quelque 80 pour cent de ses investissements publics. Depuis de nombreuses années, l'aide internationale est constante et s'élève à une moyenne d'environ 400 millions de dollars par an.<sup>143</sup> En plus de la coopération directe apportée par les Etats partenaires, le Burkina compte sur son territoire plusieurs milliers d'organisations non gouvernementales (ONG), nationales ou étrangères. Au milieu de la décennie 2000, elles étaient environ 16 000. Les dix plus grandes injectaient annuellement plus de 60 milliards de francs CFA (120 millions de dollars) dans l'économie.<sup>144</sup> Cette présence massive s'explique à la fois par l'histoire et par les conditions de travail offertes par le Burkina, un pays où la sécurité est garantie et l'administration relativement efficace.<sup>145</sup>

Le régime de Blaise Compaoré a une conscience aiguë de l'importance de l'aide dans un pays qui possède si peu de ressources. Depuis 25 ans, il a cultivé l'art de ne se fâcher avec personne et de rester ouvert à toutes les formes de coopération, ce qui l'a conduit à soigner son image internationale mais aussi à mettre en œuvre une politique de partenariat intelligente et dynamique. Cette politique repose sur la recherche constante de nouveaux partenaires,<sup>146</sup> sur l'établissement de liens de fidélité fort avantageux avec des partenaires atypiques, à l'exemple de Taiwan<sup>147</sup> et la poursuite de coopérations Sud-Sud établies durant la révolution, notamment avec la Libye du colonel Kadhafi.<sup>148</sup> Elle consiste aussi à explorer de nouveaux modes de coopération comme la coopération décentralisée, cheval de bataille de l'ancien maire de Ouagadougou Simon Compaoré.<sup>149</sup>

Deux grandes puissances apportent leur soutien à Blaise Compaoré : la France et les Etats-Unis. Le chef de l'Etat burkinabè a su se rendre indispensable à ces deux partenaires en vendant l'image d'un pays pauvre mais entreprenant, bien administré, capable de régler les crises de la région ou de faire libérer à l'aide de ses réseaux des

<sup>143</sup> Voir « Partenariat burkinabè-danois, stratégie de la coopération 2006-2010, Ministère des Affaires étrangères danois, Danida », septembre 2007.

<sup>144</sup> « Le Burkina traque les ONG bidon », Agence Syfia, 25 octobre 2005.

<sup>145</sup> Dans les années 1960, le Burkina reçoit l'aide d'ONG confessionnelles, catholiques notamment, puis leur présence s'accroît avec la sécheresse des années 1970 et l'engouement suscité dans les milieux de la gauche européenne par la révolution sankariste. Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, juillet 2012.

<sup>146</sup> Récemment, le Koweït et le Qatar ont été approchés pour financer la construction du nouvel aéroport international de Donsin. « Qatar visite d'amitié de Blaise Compaoré », Cisab, 14 juillet 2011 et « Construction de l'aéroport de Donsin : les bailleurs de fonds confirment », *L'Express du Faso*, 20 juin 2012.

<sup>147</sup> Le Burkina Faso est l'un des quatre derniers pays africains à entretenir des relations diplomatiques avec Taiwan. Ces relations ont été établies à partir de 1994.

<sup>148</sup> L'aide économique de la Libye au Burkina Faso a été importante. Elle s'est manifestée notamment par l'établissement de la Banque arabe libyenne du Burkina en 1989 qui devient en 2003 la Banque commerciale du Burkina ; la prise de contrôle par le groupe libyen Tamoil du réseau de stations-services Tagui, une société à capitaux burkinabè tombée en faillite ; l'ouverture en 2005 de l'hôtel Libya, contrôlé par la Libyan African Investment co (Laico). Voir Adebajo, op. cit., p. 55 ; « Compaoré, le chouchou émancipé de Kadhafi », *SlateAfrique.com*, 15 juin 2011 ; « Tiny Burkina Faso confronts Gadhafi's enormous legacy », *McClatchy Newspapers*, 15 septembre 2011.

<sup>149</sup> En 2009, il existait 110 accords de partenariat entre des collectivités territoriales burkinabè et françaises. Simon Compaoré, qui n'est pas un membre de la famille présidentielle et porte un patronyme très courant au Burkina, a été le principal artisan de ces partenariats. « Evaluation de la coopération décentralisée au Burkina Faso », ministère français des Affaires étrangères et européennes, 2009.



Occidentaux détenus par les mouvements islamistes opérant dans l'espace sahélo-saharien. Si la relation avec la France a été constante et pratiquement sans aucune zone d'ombre depuis le début des années 1990, il n'en a pas été de même avec les Etats-Unis. A la fin des années 1990 et au début des années 2000, Washington reprochait au régime de Ouagadougou ses liens avec Charles Taylor et Mouammar Kadhafi.<sup>150</sup> Le Burkina a pu renouer le contact en trouvant avec l'administration Bush un terrain de conciliation qui en fera le premier et, à ce jour, le seul pays d'Afrique de l'Ouest à accepter de cultiver le coton OGM de la multinationale américaine Monsanto.<sup>151</sup>

Au cours des dernières années, Blaise Compaoré a renforcé ses liens avec le duo franco-américain en acceptant que le Burkina serve de base militaire pour la surveillance du Sahara.<sup>152</sup> Cette offre a permis au régime burkinabè d'éviter les critiques, les pressions, ou pire, les sanctions pour son implication dans les crises libérienne, sierra léonaise et ivoirienne. Mais cette absence de regard critique de la part de la communauté internationale a son revers. Elle laisse le Burkina Faso sans système d'alerte extérieure, sans un regard honnête et franc sur sa réalité profonde. C'est donc avec une certaine surprise que de nombreux diplomates en poste à Ouagadougou ont assisté à la grave crise du premier semestre 2011,<sup>153</sup> qui a notamment touché une armée présentée jusqu'alors comme exemplaire.

<sup>150</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>151</sup> La décision du gouvernement burkinabè de cultiver le coton Bt de la firme Monsanto intervient à la suite d'une conférence internationale organisée à Ouagadougou en juin 2004, à laquelle une délégation de Monsanto participe. Conduite par son vice-président de l'époque, Robert B. Horsch, cette délégation rencontre officiellement le Premier ministre burkinabè le 22 juillet 2004, une journée avant la clôture de la conférence. Côté américain, la conférence est organisée à l'initiative du département d'Etat et du département d'Etat à l'agriculture. Côté burkinabè, elle est pilotée par Salif Diallo, ministre de l'Agriculture. « Paramanga Ernest Yonli reçoit le groupe américain Monsanto », *Sidwaya*, 25 juin 2004 ; « Les OGM réconcilient publiquement le Burkina Faso et les Etats-Unis », *Altervision*, 25 juin 2004. Hervé Kempf, *La guerre secrète des OGM* (Paris, 2003).

<sup>152</sup> Les Etats-Unis ont mis en place une base aérienne dans les environs de Ouagadougou, d'où décolent régulièrement de petits avions chargés de surveiller le Sahara. De son côté, la France a installé un détachement du Commandement des opérations spéciales (Cos) composé d'environ 80 hommes. « US expands secret opération in Africa », *The Washington Post*, 14 juin 2012 ; « Washington a tissé un réseau de bases aériennes secrètes en Afrique », *Le Monde*, 14 juin 2012 ; entretien de Crisis Group, responsable militaire, Abidjan, juin 2012.

<sup>153</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, Ouagadougou, septembre 2011 et Abidjan, octobre 2011.

## VI. Le Burkina Faso est-il fragile ?

Le régime du président Compaoré a connu deux crises intérieures majeures en 25 ans. Il a difficilement surmonté la première et il est sorti fragilisé de la seconde. Ces crises ont toutes deux été déclenchées par des meurtres impliquant des membres de l'appareil de sécurité. En décembre 1998, le journaliste Norbert Zongo a été assassiné. La Commission d'enquête indépendante mise en place par le gouvernement burkinabè a désigné des éléments du RSP comme suspects sérieux de ce crime.<sup>154</sup> En 2011, un élève est mort après avoir été passé à tabac par des policiers. Ces deux épisodes montrent que le maintien au sein des forces de sécurité de comportements violents, hérités de la période révolutionnaire et post-révolutionnaire, constitue une menace permanente pour la stabilité du régime.

Ces pratiques brutales sont certes rares dans un pays où une grande partie de la police, de la gendarmerie et de l'armée est attachée aux principes républicains.<sup>155</sup> Mais à partir de 1998, la population a refusé avec une très forte détermination les brutalités d'une poignée d'éléments et l'impunité dont ils jouissaient. Un des risques immédiats pour le président Compaoré est donc une nouvelle bavure des forces de l'ordre qui entraînerait un troisième cycle de protestations incontrôlées.<sup>156</sup>

### A. L'affaire Norbert Zongo

Le 13 décembre 1998, les cadavres du journaliste Norbert Zongo et de trois de ses compagnons sont retrouvés calcinés dans leur véhicule à une centaine de kilomètres au sud de Ouagadougou. Norbert Zongo, figure de la presse burkinabè et directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, dénonce régulièrement la corruption et les crimes de sang attribués au régime. Avant son décès, cet homme de 49 ans travaillait sur le meurtre inexpliqué du chauffeur du frère cadet et « conseiller spécial » du président, François Compaoré.<sup>157</sup> Pendant plusieurs mois, Zongo reçoit des menaces. Il publie cinq jours avant sa fin tragique un éditorial où il évoque la possibilité de sa propre

<sup>154</sup> En conclusion de son rapport, la Commission d'enquête indépendante écrit : « en ce qui concerne les auteurs du crime, la Commission d'Enquête Indépendante ne dispose pas de preuves formelles permettant de les désigner. Elle a cependant relevé des contradictions et des incohérences dans les auditions d'un certain nombre de personnes suspectées en relation avec leur emploi du temps du 13 décembre 1998, notamment le soldat Christophe Kombacéré, le soldat Ousseini Yaro, le caporal Wampasba Nacoulma, le sergent Banagoulo Yaro, le sergent Edmond Koama et l'adjudant Marcel Kafando du régiment de sécurités présidentielle (R.S.P). Cela n'en fait pas des coupables mais des sérieux suspects ». Voir « Rapport de la commission d'enquête indépendante sur la cause de la mort des occupants du véhicule 4x4 immatriculé 11 J 6485 F, survenue le 13 décembre 1998 sur l'axe Ouagadougou-Sapouy, dont le journaliste Norbert Zongo », 7 mai 1999, p. 33.

<sup>155</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates et responsables de la société civile, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>156</sup> De violentes manifestations ont eu lieu dans la nuit du samedi au dimanche 10 mars 2013 à Ouagadougou. Elles se sont poursuivies une partie de la journée de dimanche. Le mouvement de protestation a débuté à cause d'un simple fait divers : le meurtre par balle d'une jeune femme par son ancien petit ami, un militaire du RSP. « Burkina : violentes manifestations après un meurtre commis par un soldat », Agence-France presse, 10 mars 2013.

<sup>157</sup> David Ouédraogo est l'ancien chauffeur de François Compaoré. Il « est mort le 18 janvier 1998 à l'infirmerie de la Présidence du Faso vraisemblablement des suites de tortures infligées par des éléments du RSP qui menaient une enquête sur une affaire de vol de numéraires commis au préjudice de l'épouse de François Compaoré. Ce dernier dit avoir saisi à la fois la gendarmerie et l'adjudant Marcel Kafando, adjoint au chef de la sécurité rapprochée du chef de l'Etat ». Voir « Rapport de la commission d'enquête indépendante », op. cit., p. 21.

disparition.<sup>158</sup> Malgré les soupçons, François Compaoré a toujours nié être impliqué dans cette affaire, affirmant par exemple en novembre 2012 que « dans le volumineux rapport de la Commission d'enquête indépendante, aucun des deux cents procès-verbaux dressés ne m'a indexé comme coupable ».<sup>159</sup>

La mort de Zongo met à jour à la fois les pratiques violentes du RSP et ce qu'un journaliste a qualifié de « double-fond criminel » du régime.<sup>160</sup> Le meurtre de Zongo, qui est d'abord présenté comme un « accident » par le pouvoir,<sup>161</sup> provoque au sein de la population un soulèvement sans précédent. Le 16 décembre, lors de l'enterrement de Zongo à Ouagadougou, plus de 15 000 personnes suivent le cercueil du défunt « dans une ambiance insurrectionnelle ».<sup>162</sup> Cette colère va être canalisée par une opposition et une société civile pour une fois soudées. Les partis d'opposition s'unissent au Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP), aux syndicats, à la coordination des intellectuels du Burkina Faso et au mouvement étudiant pour former le Collectif des organisations de masse.

Face à ce mouvement de contestation ample et imprévu, Blaise Compaoré et son parti entament une guerre de tranchée qui allie dureté, ruse et concessions.<sup>163</sup> La première de ces concessions est la formation d'une Commission d'enquête indépendante (CEI) chargée de faire la lumière sur le meurtre. En dépit de quelques obstacles mis par le pouvoir sur son chemin,<sup>164</sup> la CEI rend en mai 1999 un rapport accablant pour le régime. En plus de désigner « six suspects sérieux » membres du RSP comme auteurs probables du meurtre, la Commission estime que le mobile du crime doit être cherché « du côté des enquêtes menées depuis des années par le journaliste et notamment sur ses récentes investigations concernant la mort de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré ».<sup>165</sup> L'une des recommandations de la CEI est « qu'une suite judiciaire soit donnée aux résultats de l'enquête ».

Mais le meurtre de Zongo est plutôt l'occasion de constater les carences de la justice et surtout son contrôle par le pouvoir politique. Trois semaines après le meurtre, aucune enquête de police n'est entamée. Il n'y a pas d'examen balistique. Les corps de Zongo et de ses camarades ont été enterrés sans autopsie. La police burkinabè n'a

---

<sup>158</sup> Zongo note : « supposons aujourd'hui que L'Indépendant arrête définitivement de paraître pour une raison ou une autre (la mort de son directeur, son emprisonnement, l'interdiction définitive de paraître...) ».

<sup>159</sup> Entretien accordé au mensuel *Notre Afrik* no. 27.

<sup>160</sup> « Le pouvoir burkinabè ébranlé par la mort d'un journaliste. Nobert Zongo en était le principal pourfendeur », *Libération*, 6 janvier 1999. L'une des victimes de ces pratiques décrit ainsi les traitements qu'il a subi de la part de plusieurs soldats du RSP : « David et moi avons été conduits le 5 et 6 décembre 1997 vers 15h30-16h sur la route de Ouahigouya par un groupe de six ou huit militaires du Conseil et nous avons été frappés puis brûlés. [...] On nous a fait coucher David et moi sur le dos au-dessus d'un feu de bois, pieds et bras préalablement attachés ». « Rapport de la commission d'enquête indépendante », op. cit.

<sup>161</sup> Dans son édition du 14 décembre 1998, le journal télévisé de la Télévision nationale du Burkina Faso emploie les termes de « mort accidentelle ». Voir le documentaire de Luc Damiba et Abdoulaye Diallo consacré à l'assassinat du journaliste, *Borry Bana, le destin fatal de Norbert Zongo*, 2003.

<sup>162</sup> « Le pouvoir burkinabè ébranlé... », op. cit.

<sup>163</sup> « Actions du collectif – contre-offensive du CDP », *L'Indépendant*, 19 octobre 1999.

<sup>164</sup> Le rapport de la Commission d'enquête indépendante souligne que « la relève du personnel d'appui décidé sans avis préalable de la Commission par leurs ministres de tutelle le 13 mars 1999 [...] a freiné l'élan de la commission tout en lui portant préjudice en raison de l'appui certain que ces éléments apportaient à la commission dans les tâches de secrétariat, de gestion des communications et informations, de greffier ad hoc et de sécurité ».

<sup>165</sup> « Rapport de la Commission d'enquête indépendante », op. cit., p. 32.

entendu aucun témoin, bien qu'un juge d'instruction soit chargé de l'affaire à partir du 24 décembre 1998.

Considérée comme le mobile probable du crime, l'affaire David Ouédraogo est transmise à la justice militaire le 31 mars 1999. Cinq membres de la garde présidentielle, accusés d'avoir « torturé à mort » le chauffeur du frère du chef de l'Etat, comparaissent devant un tribunal militaire le 17 août 2000. Le 19 août, l'adjudant Marcel Kafando et le sergent Edmond Koama sont condamnés à vingt ans de prison et le soldat Ousséni Yaro à dix ans de réclusion criminelle. Dans le cadre de l'affaire Zongo, Marcel Kafando est inculpé d'« assassinat » et « incendie volontaire » en février 2001. Mais en juillet 2006, l'affaire fait finalement l'objet d'un non-lieu après la rétractation d'un des principaux témoins sur lequel reposait l'inculpation d'un seul suspect, parmi les six désignés par la CEI.

L'affaire Zongo est un tournant dans l'histoire du régime. Même si, à cause de ses divisions, l'opposition ne renverse pas le système, « des espaces de libertés qui n'existaient pas avant sont créés ». La société civile en ressort mieux structurée et les citoyens gagnent en confiance lorsqu'ils revendiquent leurs droits.<sup>166</sup> La mort de Zongo a paradoxalement renforcé la liberté de la presse car il est devenu difficile pour le régime de s'attaquer aux journalistes après l'incendie social allumé par l'assassinat du plus célèbre des leurs. Surtout, cette affaire, qui a failli être fatale au pouvoir, a entamé la crédibilité de la parole du président et a généralisé la défiance vis-à-vis du système.

Pour surmonter l'affaire Zongo, le régime s'engage dans un dangereux cycle de promesses non tenues. Il accorde des réformes institutionnelles et politiques.<sup>167</sup> Un collège des sages a été convoqué pour « œuvrer à la réconciliation des cœurs et à la consolidation de la paix sociale ». <sup>168</sup> Ses membres ont fait d'importantes recommandations dans un rapport publié le 30 juillet 1999. Une journée nationale du pardon a été organisée le 30 mars 2001. Mais le système a finalement repris d'une main ce qu'il avait accordé de l'autre. Le pardon n'a pas remplacé une justice décrédibilisée qui n'a pas fait toute la lumière sur de nouveaux meurtres.<sup>169</sup>

Les recommandations des sages ont été peu prises en compte. En 2004, le code électoral favorisant un système plus proportionnel, tel que recommandé par le collège des sages et qui avait permis deux ans auparavant à l'opposition de faire une percée à l'Assemblée nationale, est réécrit en faveur du régime. Les élections présidentielles de 2005 et de 2010 se déroulent à partir de listes électorales qui comptent un peu plus de trois millions d'inscrits dans un pays de 16 millions d'habitants. Ces deux consultations sont deux « plébiscites par défaut » qui masquent un système vieillissant et fragile.<sup>170</sup>

<sup>166</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>167</sup> Un Observatoire national des élections (Onel), structure de suivi et d'observation, est mis en place, le code électoral est modifié (le scrutin proportionnel pour les élections législatives et le bulletin unique sont adoptés), et la liberté de la presse est mieux garantie. Voir « L'après Zongo », op. cit.

<sup>168</sup> Ce collège a été institué par un décret présidentiel daté du 1<sup>er</sup> juin 1999. Il était composé d'anciens chefs d'Etat burkinabè, de notabilités religieuses et coutumières et de personnes ressources.

<sup>169</sup> Il s'agit par exemple de la mort d'un gendarme et d'un membre du RSP impliqués dans l'affaire David Ouédraogo en juin et août 2000, de l'assassinat à la hache dans l'enceinte de la prison de Ouagadougou du Père Di Giovambattista, qui confessait un des « suspects sérieux » de l'affaire Zongo détenu dans cette maison d'arrêt, puis d'un des membres de la chorale animée par ce religieux, l'étudiant en journalisme Michel Congo, mystérieusement assassiné le 20 octobre 2001.

<sup>170</sup> Loada, « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005... », op. cit., p. 19.

## B. *La crise du printemps 2011*

### 1. Une crise multiforme et non canalisée

Dans la nuit du 19 au 20 février 2011, Justin Zongo, un élève de Koudougou, décède après un passage à tabac dans un commissariat de police. Le lendemain, des affrontements se déroulent à Koudougou entre policiers et écoliers faisant plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels. Comme en 1998, les autorités répondent d'abord avec maladresse, expliquant que Justin Zongo est mort des suites d'une méningite avant de se raviser.<sup>171</sup> Les appels au calme des autorités religieuses et coutumières, puis du père de la victime et des pouvoirs publics, ne sont pas entendus et la colère gagne plusieurs autres villes, dont Ouagadougou et Ouahigouya, au Nord du pays. Commence alors un trimestre d'extrême tension durant lequel se développe une crise multiforme. Les commerçants, les paysans, les magistrats et les avocats, les « coton-culteurs » et les militaires protestent, tour à tour, sans jamais s'allier ou chercher à créer un mouvement de masse, ce qui sauve sans doute le régime.<sup>172</sup>

La crise de 2011 comporte les résidus des crises antérieures. Elle est l'aboutissement d'une succession de problèmes non résolus car « le gouvernement a l'habitude de laisser passer les crises sans les solutionner ».<sup>173</sup> Violente, avec un bilan officiel de dix-neuf morts, elle fait, comme en 1998, vaciller le régime de Blaise Compaoré. Mais elle diffère de la précédente sur un premier point : elle n'est pas canalisée par une force politique, associative ou syndicale. Son déroulement s'est effectué de manière très éclatée, sans dirigeant, sans plateforme de revendications : « les gens sont sortis dans la rue pour défendre leurs intérêts, pas pour défendre une cause ».<sup>174</sup> Les tentatives de récupération de la colère populaire par les partis de l'opposition ont été vaines.<sup>175</sup>

A force de verrouiller le pouvoir, le régime a cessé d'écouter les structures organisées de la société civile et du monde politique, ce qui a conduit à une autonomisation progressive de la contestation.<sup>176</sup> Ces structures ont aussi perdu la confiance de leurs adhérents et de la population, qui les jugent trop faibles pour faire bouger les choses ou même « achetées ». Le pouvoir se retrouve finalement en face d'interlocuteurs multiples et sans représentant. Installés depuis trop longtemps aux commandes, « certains responsables du régime ont fini par traiter avec arrogance les couches inférieures de la société. Toutes ces raisons ont conduit à un déficit de confiance entre les pouvoirs publics et leurs administrés. Non seulement, ils ne se parlent plus mais ne se respectent plus ».<sup>177</sup> Confronté à un Etat en perte d'autorité, « chacun se voit désormais autorisé à régler ses comptes lui-même ».<sup>178</sup>

<sup>171</sup> « La version du ministère des enseignements secondaires et supérieur », *L'observateur Paalga*, 23 février 2011. Dans un communiqué publié le 24 février 2011, le gouvernement indique que les « policiers soupçonnés sont mis aux arrêts ». « La profonde compassion du gouvernement », *Sidwaya*, 25 février 2011.

<sup>172</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de l'opposition, mars 2012.

<sup>173</sup> Selon la formule employée par Zéphirin Diabré, président de l'Union pour le changement (UPC), lors d'une conférence de presse organisée à Ouagadougou le 1<sup>er</sup> mars 2011. *L'observateur Paalga*, 2 mars 2011.

<sup>174</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>175</sup> Le 30 avril 2011, 34 partis politiques de l'opposition ont organisé un rassemblement dans le centre de Ouagadougou appelant au départ de Blaise Compaoré. Cet événement a mobilisé seulement quelques centaines de personnes. « L'opposition appelle à de nouvelles actions », Radio France internationale, 1<sup>er</sup> mai 2011.

<sup>176</sup> Entretien de Crisis Group, magistrat, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>177</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011.

La décentralisation de la révolte est une des autres nouveautés des événements de 2011.<sup>179</sup> Les manifestations sont parties de la périphérie et non plus du centre comme cela a été longtemps le cas au Burkina. Cela pose un problème inédit au régime : celui de la multiplication et de la dispersion des foyers de contestation qui résulte d'une profonde mutation sociale et politique. Pendant quatre décennies, la vie politique de l'ancienne Haute-Volta n'a finalement concerné qu'une très faible partie des Burkinabè.<sup>180</sup> Elle se jouait dans deux grands centres urbains : Ouagadougou, la capitale, et Bobo-Dioulasso, la seconde ville du pays. Les salariés, les employés, la petite bourgeoisie intellectuelle et la jeunesse scolarisée, c'est-à-dire une part très minoritaire de la population, étaient les seuls à y participer directement. Dans un pays où les moyens de communication étaient très peu développés, la paysannerie n'était pas informée du jeu politique et restait souvent soumise à la chefferie traditionnelle et aux autres autorités locales.

Mais la population burkinabè s'est peu à peu urbanisée, les moyens de communication et de locomotion se sont généralisés. Les allers et retours d'une diaspora entre le Burkina et des pays plus ouverts ont fait sortir le Burkina Faso de son complexe de pays pauvre. Il est assez difficile de mesurer l'influence qu'ont eue les révolutions arabes sur la mobilisation des jeunes qui ont manifesté en 2011, mais cette référence revient souvent dans les discours des manifestants et de ceux qui les observent comme une motivation possible.<sup>181</sup> Cette jeunesse est, comme dans les pays arabes, divisée en deux grands blocs : celle urbaine, éduquée et minoritaire qui manifeste pour plus de liberté publique et politique, et celle pauvre rurale ou néo-urbaine qui se révolte parce qu'elle a faim.<sup>182</sup> Contrairement à plusieurs de ses voisins, le Burkina est finalement menacé non par des divisions ethniques peu présentes, mais par ses profondes inégalités sociales, mal vécues par une population qui avait aussi manifesté violemment en 2003, 2006, 2007 et 2008.<sup>183</sup>

## 2. L'armée dans la rue

La seconde grande différence entre 1998 et 2011 est l'entrée en scène de l'armée. Ce sont les mutineries qui se sont déroulées parallèlement aux révoltes sociales qui ont donné à cette crise son caractère exceptionnel. Au cours de l'ère Compaoré, l'armée n'est sortie que deux fois des casernes pour manifester. En juillet 1999, des militaires, parmi lesquels des anciens du Libéria, se sont rassemblés à Ouagadougou pour réclamer le paiement de primes et ont obtenu gain de cause.<sup>184</sup> En décembre 2006, une affaire de mœurs impliquant des policiers et des militaires a dégénéré en affrontements armés à Ouagadougou, occasionnant de nombreux dégâts matériels et provoquant la mort de cinq personnes.<sup>185</sup>

<sup>178</sup> Entretiens de Crisis Group, responsable de la société civile et universitaires, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>179</sup> Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>180</sup> Jaffré, *Les années Sankara...*, op. cit., p. 17.

<sup>181</sup> Entretien de Crisis Group, universitaire, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>182</sup> Voir à ce sujet le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°101, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (I): Egypt Victorious?*, 24 février 2011.

<sup>183</sup> Loada, *Contrôler l'opposition*, op. cit., p. 289.

<sup>184</sup> « L'ultimatum des Bidasses », *L'Indépendant*, 20 juillet 1999.

<sup>185</sup> « Militaires et policiers : la paix des braves après cinq morts », Radio France internationale, 27 décembre 2006.

C'est aussi une affaire de mœurs qui sert de détonateur à la première mutinerie du printemps 2011. En février, des militaires avaient « vengé » l'un des leurs en organisant une expédition punitive contre un civil jugé trop entreprenant avec l'une de « leurs » femmes. Le 21 mars, la justice condamne cinq de ces militaires à des peines de quinze à dix-huit mois de prison ferme. Le lendemain, leurs camarades contestent violemment ce verdict. Ils dévalisent le dépôt d'armes du camp Sangoulé Lamizana de Ouagadougou et sortent dans la rue. Ils pillent ensuite des débits de boissons et des boutiques, molestent des passants et attaquent le domicile du ministre de la Défense, Yéro Boly.<sup>186</sup>

Une nouvelle nuit de manifestations violentes a lieu à Ouagadougou le 29 mars. Les domiciles du chef d'état-major des armées et du maire de la ville sont saccagés. Les mutineries se propagent en province, notamment à Gaoua, dans le Sud-Ouest, et à Fada N'Gourma, dans l'Est, où les militaires tirent une roquette sur le palais de justice. Après une courte accalmie, les violences reprennent et connaissent deux points culminants. Le 14 avril, une fraction du RSP se révolte à son tour et tire à l'arme lourde dans l'enceinte du palais présidentiel, obligeant le chef de l'Etat à quitter brièvement la capitale.<sup>187</sup>

Puis le 1<sup>er</sup> juin, le mouvement gagne Bobo-Dioulasso. Pendant deux jours et deux nuits, les soldats du camp Daniel Ouezzin Coulibaly pillent des magasins, bloquent les rues de la ville et violent plusieurs femmes. En réaction, des commerçants incendient la mairie. Le couvre-feu décrété le 2 juin ne calme pas les mutins,<sup>188</sup> et le lendemain, des hommes du RSP restés fidèles au pouvoir sont envoyés pour mater la mutinerie. L'opération fait officiellement six morts côté mutins et plusieurs dizaines de blessés civils. L'intervention du RSP met fin à cette phase de révolte des FAN inédite dans l'histoire de l'armée burkinabè.<sup>189</sup>

Compte tenu de la bonne réputation de l'armée burkinabè, ces mutineries ont surpris le monde extérieur et elles ont contribué à démythifier un peu plus la toute-puissance du président aux yeux de la population.<sup>190</sup> Les remous violents au sein de l'armée ont montré qu'il existait à l'intérieur de celle-ci une situation similaire à celle qui prévaut au sein de la société : l'armée est aussi confrontée à un divorce entre le haut et le bas, imputable à la forte corruption de son élite. La haute hiérarchie militaire n'est plus en phase avec le reste des soldats. Les soupçons de corruption de certains officiers supérieurs ont rendu moins crédible la transmission de messages d'ordre moraux aux hommes du rang.<sup>191</sup> De nombreuses affectations auraient été effectuées sur la base des allégeances plus que des compétences.<sup>192</sup> Au service d'officiers supérieurs, des sous-officiers et des soldats se seraient vu attribuer des missions mal définies ou n'ayant rien à voir avec la fonction militaire, comme par exemple servir la famille

<sup>186</sup> « A Ouagadougou, les hommes de tenues pillent la ville », France 24, 24 mars 2011.

<sup>187</sup> « Des tirs à l'arme lourde près du palais présidentiel à Ouagadougou », Radio France internationale, 15 avril 2011.

<sup>188</sup> « La mutinerie de Bobo Dioulasso se poursuit malgré le couvre-feu », *Jeune Afrique*, 3 juin 2011.

<sup>189</sup> « Répression de la mutinerie à Bobo : le film de l'assaut », *Le Pays*, 6 juin 2011. « La garde présidentielle réprime une mutinerie à Bobo-Dioulasso », Agence France-presse, 4 juin 2011.

<sup>190</sup> Entretien de Crisis Group, responsable politique, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>191</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>192</sup> Entretien de Crisis Group, juriste, Ouagadougou, septembre 2011.

de leur supérieur.<sup>193</sup> Des officiers supérieurs auraient recruté leurs connaissances dans l'armée en passant outre les procédures légales de sélection.<sup>194</sup>

Au-delà de ce favoritisme, l'armée burkinabè a généralement souffert d'un fort déficit dans la qualité de ses recrutements. De 2008 à 2011, les autorités militaires ont intégré de nombreux jeunes qui n'avaient pas la « fibre militaire » mais qui « venaient dans l'armée faute de mieux ». Leur intégration a été difficile car ils ont apporté avec eux une « culture civile » et étaient bien souvent « en difficulté sociale ». « L'armée est devenue une sorte de maison de redressement pour jeunes à problèmes ».<sup>195</sup> Le volume des nouvelles recrues s'est aussi avéré trop important par rapport aux capacités de formation. La norme moyenne était d'un officier et deux sous-officiers pour former 200 hommes. Ce sont ces jeunes, soldats et sous-officiers, qui ont été les principaux acteurs des mutineries.<sup>196</sup>

Ce recrutement d'environ 2 000 hommes en trois ans a été effectué pour répondre à deux urgences. Premièrement, l'armée burkinabè est une force vieillissante. Devant les difficultés de réinsertion dans la vie civile auxquelles ils sont confrontés, les militaires ont tendance à éviter tout départ à la retraite anticipée et à rester le plus longtemps possible en poste.<sup>197</sup> La mise en place, à la fin des années 2000, de Bureaux d'aide à la reconversion civile (BARC) n'a pas réussi à inverser cette tendance. Deuxièmement, la politique étrangère du Burkina Faso mobilise beaucoup d'hommes à l'extérieur qu'il a fallu remplacer. Le contingent burkinabè engagé au Darfour comprend à lui seul 800 éléments qui sont renouvelés chaque année, soit environ 10 pour cent de l'effectif actif total de l'armée de terre qui est de 7 000 à 8 000 hommes.<sup>198</sup>

Deux autres problèmes ont sans doute contribué aux violences du printemps 2011. Revers de sa culture du secret, l'armée est handicapée par une communication interne inexistante entre les différents niveaux hiérarchiques. Les problèmes du quotidien et le mal-être sont rarement formulés par la base et ne sont donc jamais réglés, même les plus prosaïques comme la qualité de la nourriture.<sup>199</sup> Cela a fini par créer des frustrations très fortes au sein des troupes et y favoriser une culture de la rumeur permanente. Enfin, comme dans de nombreux pays de la région, les forces armées ne sont pas occupées et participent peu aux actions de développement du pays. Non seulement les casernes s'ennuient, mais la fonction militaire a tendance à être dévalorisée car totalement coupée du reste de la population.<sup>200</sup>

### 3. Réponses et silence

#### Une réforme de l'armée en cours

Pour répondre à la crise de 2011, Blaise Compaoré a d'abord entrepris une réforme profonde de l'armée qui n'est pas encore achevée. Il a pris lui-même en main le destin de celle-ci en devenant ministre de la Défense le 20 avril 2011. Aux premières heures des mutineries, il a habilement choisi la concertation, recevant, les uns après les autres,

<sup>193</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>194</sup> Ibid.

<sup>195</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>196</sup> Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>197</sup> Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>198</sup> Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>199</sup> Ibid.

<sup>200</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste, Ouagadougou, mars 2012.



des représentants de l'ensemble des corps qui composent les forces de sécurité.<sup>201</sup> Puis est venu le temps de la fermeté avec l'envoi du RSP à Bobo-Dioulasso. La majeure partie des officiers supérieurs qui étaient à la tête de l'armée a été limogée, et 566 militaires de l'armée de terre et de l'air soupçonnés d'avoir pris part aux troubles ont été radiés, ainsi que 136 policiers.<sup>202</sup> Une enquête interne a été menée au sein de l'armée et 346 éléments sur les 566 exclus ont été emprisonnés à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou. Cinq d'entre eux ont été condamnés le 27 novembre 2012 par le tribunal de Ouagadougou à des peines de prison allant de cinq à dix ans.<sup>203</sup> Tous les autres attendent toujours leur procès qui devait se tenir en décembre 2012 mais qui a été reporté sine die.<sup>204</sup>

L'organisation de l'armée est en train d'être entièrement revue. Des unités ont été déplacées ou fermées. Des commissions de travail ont été mises sur pied pour établir un diagnostic et faire des recommandations. Des voyages d'études ont été effectués à l'étranger, notamment au Ghana, pour tenter de trouver de bons exemples de réforme. Un effort a été fait pour améliorer la communication, en s'inspirant en particulier du modèle français. Il a été décidé de créer plus d'unités interarmes afin de favoriser une meilleure mobilité régionale. De nombreux militaires affectés dans des unités spécialisées en raison de leurs compétences particulières se plaignaient de rester cantonnés loin de leur ville d'origine pendant plusieurs années.<sup>205</sup>

Mais en dépit du sérieux et de l'attention portée à cette réforme, la grogne au sein de l'armée n'a pas cessé. En mars 2012, des tracts anonymes ont circulé dans les casernes. Rédigé par des hommes en fonction, l'un de ces textes demandait la libération et la réintégration de « tous les militaires radiés ». Un autre dénonçait des radiations arbitraires, indiquant que plusieurs militaires exclus n'étaient pas présents sur le territoire burkinabè au moment des faits qui leur sont reprochés.<sup>206</sup> Les militaires emprisonnés ont manifesté leur mécontentement dans leur prison en mars 2012. Certains soldats radiés, non emprisonnés mais dans l'incapacité de se réinsérer, sont même devenus mercenaires, travaillant, entre autres, pour les mouvements islamistes du Nord du Mali.<sup>207</sup>

L'armée reste agitée par des rumeurs de nouvelles radiations. Même si celles-ci sont sans aucun fondement, elles traduisent la persistance d'un déficit de communication et d'une justice qui reste perçue comme politisée et partielle par une grande majorité de la population, y compris les militaires. La participation du RSP à la répression de la mutinerie de Bobo-Dioulasso a renforcé le fossé qui sépare la garde présidentielle du reste de l'armée. D'autant plus que les hommes du RSP qui ont participé aux mutineries n'ont pas été sanctionnés, augmentant le sentiment d'injustice. Quant

<sup>201</sup> Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Ouagadougou, septembre 2011.

<sup>202</sup> Le 15 avril 2011, Blaise Compaoré a nommé le colonel-major Honoré Naberé Traoré au poste de chef d'état-major des armées et le colonel-major Boureima Kéré à la tête du RSP. Ces deux hommes sont des fidèles du président depuis le coup d'Etat d'octobre 1987. « Au Burkina, la mutinerie gagne la province », *Libération*, 16 avril 2011. « La liste exhaustive des 566 militaires radiés », *L'Observateur Paalga*, 15 juillet 2011 et « La liste des 136 policiers révoqués », Kibaré.info, 11 mars 2012.

<sup>203</sup> « Cinq ex-soldats condamnés pour vol à main armée », *Sidwaya*, 28 novembre 2012.

<sup>204</sup> « Report inexplicable au Burkina Faso », *La lettre du continent*, 9 janvier 2013.

<sup>205</sup> Entretiens de Crisis Group, responsables militaires internationaux, diplomates, Ouagadougou, septembre 2011 et mars 2012.

<sup>206</sup> « La grande muette grogne (encore) », *La lettre du continent*, mars 2012 et entretiens de Crisis Group, journaliste, mars 2012.

<sup>207</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste, Ouagadougou, juillet 2012 et « Scores recruited by Mali Al-Qaeda offshoot », Agence France-presse, 19 juillet 2012.

aux officiers supérieurs limogés, « ils sont frustrés, broient du noir et se sentent sur une voie de garage ». <sup>208</sup>

Pour se prémunir contre de nouvelles mutineries, le pouvoir a désarmé un nombre important de soldats basés à Ouagadougou et a laissé un minimum de matériel et de munitions dans les poudrières de la capitale. <sup>209</sup> Cette stratégie obéit à une logique simple : moins les soldats seront armés, moins ils auront les moyens de se révolter. Mais cette solution par le vide est mal vécue dans les casernes où des militaires « montent la garde avec des chargeurs vides » et se sentent eux aussi « sur une voie de garage ». L'effectivité du pouvoir militaire s'est finalement resserrée autour du seul RSP. « En ce moment, l'armée se résume à ce régiment », affirme un interlocuteur de Crisis Group. <sup>210</sup>

### Une ouverture politique limitée

Comme après la crise de 1998, Blaise Compaoré a entrepris de réformer la vie politique et les institutions. C'est ainsi que s'est ouvert à Ouagadougou en juin 2011 le Conseil consultatif des réformes politiques (CCRP). <sup>211</sup> Mais cette consultation nationale qui se voulait inclusive n'a pas eu l'effet apaisant escompté. Une partie de l'opposition et de la société civile a refusé d'y participer, estimant que les recommandations du Conseil des sages de 1999 n'avaient pas été appliquées et que cette réunion n'apporterait rien de neuf. Le CCRP a été considéré par de nombreux opposants politiques ou civils comme « une nouvelle diversion pour permettre à Blaise Compaoré de se maintenir au pouvoir » dans le cadre d'un « dialogue encadré ». <sup>212</sup> Le pouvoir burkinabè a été rattrapé par l'ensemble des promesses non tenues depuis 1999, ce qui a considérablement affaibli la capacité de conciliation qu'il avait jusqu'alors utilisée pour régler les crises.

Le CCRP a certes accouché de quelques réformes politiques, dont une est très importante : la création prochaine d'un Sénat. <sup>213</sup> Un fichier électoral biométrique a été constitué pour éviter fraudes et contestations, mais il ne prend en compte que 4,4 millions d'électeurs sur un total estimé à plus de 8 millions par la CENI. « Thérapie institutionnelle », le CCRP n'a pas apporté de solutions aux causes profondes de la crise de 2011, particulièrement son volet social. Les conflits sociaux locaux, alimen-

<sup>208</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste, mai 2012.

<sup>209</sup> Entretien de Crisis Group, militaire, septembre 2012.

<sup>210</sup> Ibid.

<sup>211</sup> Le CCRP a été créé par décret le 13 avril 2011. Officiellement, il s'agissait d'impulser « des réformes importantes dans la loi fondamentale pour le raffermissement de la démocratie ». Voir « Installation des membres du CCRP : les discours officiels et la liste des membres en intégralité », Lefaso.net, 24 juin 2011.

<sup>212</sup> Entretiens de Crisis Group, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>213</sup> La création du Sénat, résulte d'une loi votée le 11 juin 2012, portant modification de la Constitution et qui institue le bicamérisme au Burkina Faso. Cette loi a été validée par le Conseil constitutionnel le 28 juin 2012. La loi portant sur la création et le fonctionnement de ce Sénat a été adoptée par l'Assemblée nationale le 21 mai 2013. Le Sénat comprend 89 membres, dont 39 sénateurs représentant les collectivités territoriales et 31 sénateurs issus de la chefferie coutumière, du monde religieux et de la société civile. 29 sénateurs supplémentaires sont nommés par le président, les autres sont élus au suffrage indirect. Ce Sénat a un rôle consultatif. S'il adopte un texte identique à celui de l'Assemblée nationale, la loi est transmise au président pour promulgation. En cas de désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat ou si le Sénat ne s'est pas prononcé dans les délais requis, l'Assemblée nationale statue définitivement. La date exacte de la première convocation de ce Sénat n'a pas été encore divulguée. Voir « Le Sénat burkinabè: mode d'emploi », *L'Opinion*, 31 mai 2003.

tés par le prix élevé des denrées de base et la répartition inégale des revenus, se sont d'ailleurs multipliés depuis la fin des travaux du CCRP le 14 juillet 2011.<sup>214</sup>

#### Les répercussions du conflit malien

Le conflit malien est pour le Burkina Faso un facteur d'instabilité potentielle et ce même si l'ancienne Haute-Volta n'a jamais été directement confrontée à la question touareg et à l'islam radical.<sup>215</sup> Introduit au XV<sup>ème</sup> siècle, l'islam a commencé à se développer à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Un courant hamalliste est apparu en Haute-Volta dans les années 1930, suivi par un courant « réformiste » wahhabite dans les années 1940 et 1950.<sup>216</sup> Ces deux courants sont restés très minoritaires et concentrés dans les régions septentrionales du Yatenga et du Liptako. L'islam était pratiqué par 20 pour cent de la population à la veille de l'indépendance. En 2006, le Burkina comptait environ 60 pour cent de musulmans.<sup>217</sup>

Le Burkina jouit d'une grande tolérance religieuse, renforcée par un attachement à la laïcité de tous les régimes depuis l'indépendance et l'existence de très nombreuses familles interreligieuses. Les groupes radicaux inspirés par le hammalisme ou le wahhabisme, même s'ils ont existé ou existent encore, sont restés extrêmement marginaux et localisés à l'extrême nord dans ce pays qui a connu une islamisation très lente et récente et qui n'a jamais souffert d'affrontements à caractère religieux.<sup>218</sup> Par conséquent, il est peu probable d'assister dans un futur proche à l'éclosion de mouvements extrémistes religieux burkinabè posant une menace sécuritaire sérieuse.

L'afflux de réfugiés généré par la crise malienne est venu aggraver une situation alimentaire précaire au début de l'année 2012.<sup>219</sup> Des milliers de réfugiés maliens se sont déplacés avec leur bétail, laissant craindre une recrudescence des micro-conflits entre éleveurs et pasteurs. Les ONG et les agences onusiennes ont pu répondre à cette situation grâce au soutien logistique de l'armée burkinabè.<sup>220</sup>

La phase militaire dans laquelle est entrée la crise malienne en janvier 2013 fait craindre non seulement une nouvelle vague de réfugiés mais aussi l'exportation d'actes de guerre dans le Nord du Burkina Faso et même à Ouagadougou.<sup>221</sup> Les autorités burkinabè redoutent les infiltrations d'islamistes dans les camps de réfugiés, l'utilisation de ces camps comme bases de repli, et plus largement « une vengeance » des groupes

<sup>214</sup> « Centre-Nord : jeudi noir à Boussouma », L'Observateur Paalga, 17 janvier 2012 ; « Chaude matinée au village artisanal de Ouagadougou », Faszine, 7 février 2012 ; « Travailleurs de Tan Aliz : "Gando, on meurt de faim" », L'Observateur Paalga, 8 février 2012 ; « Université polytechnique de Bobo : les étudiants dans la rue », L'Express du Faso, 8 février 2012.

<sup>215</sup> Environ 200 000 Touareg vivent au Burkina Faso.

<sup>216</sup> Fondée par le mystique malien Chérif Cheik Hamallah dans la première moitié du vingtième siècle, le hamallisme est un mouvement confrérique musulman et africain qui prône la résistance au modernisme. Il s'est répandu au Niger, au Mali et au Sénégal dans les années 1930 et 1940. Voir Ousmane Koné et Jean-Louis Triaud, *Islam et islamismes au sud du Sahara* (Paris, 1998), p. 93.

<sup>217</sup> The World Factbook, Central Intelligence Agency.

<sup>218</sup> Archives de l'Institut national des statistiques et de la démographie, ministère burkinabè des Finances.

<sup>219</sup> « Crise alimentaire au Burkina Faso : "des paysans se nourrissent exclusivement de feuilles d'arbres" », France 24, 18 mai 2012.

<sup>220</sup> Le 14 janvier 2013, 38 800 réfugiés maliens se trouvaient au Burkina Faso. Entretien téléphonique de Crisis Group, responsable d'ONG en charge des réfugiés, janvier 2013.

<sup>221</sup> Le porte-parole du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest a déclaré : « Bamako, Ouagadougou et Niamey restent des zones favorables pour nos kamikazes ». Voir « Le Mujao annonce de prochains attentats à Bamako, Ouagadougou et Niamey », Agence-France presse, 23 février 2013.

rebelles maliens. Ces derniers pourraient reprocher au Burkina l'envoi au Mali de 650 soldats en appui de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) et les décollages réguliers depuis son territoire d'appareils de l'armée française.<sup>222</sup> Mille soldats burkinabè ont été déployés à partir du 10 janvier 2013 dans le Nord du Burkina pour surveiller la frontière malienne et nigérienne.<sup>223</sup> Ces troupes ont été envoyées à proximité de la frontière, avec au moins un poste avancé à une cinquantaine de kilomètres de celle-ci, mais aussi plus en profondeur, dans la région du Centre-Nord.<sup>224</sup>

Le Burkina possède deux sites miniers situés à quelques dizaines de kilomètres de la frontière malienne – à Inata et à Essakane – et deux autres dans le Centre-Nord – à Kalsaka et Taparko, à une centaine de kilomètres de la frontière malienne. Ces sites aurifères, exploités par des sociétés occidentales en partenariat avec des opérateurs locaux, constituent des cibles potentielles pour les groupes armés du Mali. Pour survivre à la puissance de feu de l'armée française et poursuivre leur combat, ces groupes n'ont guère d'autres choix que l'éparpillement, la déconcentration et la multiplication des points de tension dans toute la région sahélo-saharienne. Dans le cadre de cette stratégie possible de harcèlement régional, les sites miniers du septentrion burkinabè, où travaillent de nombreux Occidentaux, sont des cibles potentielles.

Ces quatre sites de production d'or sont récents et résultent du boom minier que connaît le Burkina depuis la fin des années 2000. Pour le moment, le développement du secteur minier s'est concentré sur l'exploitation de l'or dont la production a été de 32,5 tonnes en 2011.<sup>225</sup> Sept sites d'exploitation industrielle du métal jaune ont été inaugurés depuis 2007. En plus des quatre sites situés au Nord, trois autres mines importantes se trouvent dans le Centre et le Sud du pays – à Mana, Youga et Sabcé.<sup>226</sup> Compte tenu du cours élevé de l'or, ce dynamisme a apporté une source de devises importante pour le pays qui s'ajoute à celle générée par le coton, qui est pour sa part en déclin.<sup>227</sup> Mais l'exploitation de l'or a eu aussi son revers, particulièrement sur le plan social. Les revenus sont mal répartis et les opérateurs miniers ont souvent apporté une contribution très modeste au développement local.<sup>228</sup> L'exploitation de l'or a parfois perturbé les activités rurales et attisé les rivalités au sein de nombreux villages. Les sites aurifères sont venus s'ajouter aux autres foyers de tension sociale et ont cristallisé plusieurs mouvements de grèves ou de mécontentement depuis 2011.<sup>229</sup>

<sup>222</sup> Ibid.

<sup>223</sup> « Le Burkina déploie 1000 soldats à la frontière avec le Mali », Sidwaya, 11 janvier 2013.

<sup>224</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, responsable d'ONG en charge des réfugiés, janvier 2013.

<sup>225</sup> Burkina Manganèse est à l'heure actuelle la seule société minière qui exploite autre chose que l'or au Burkina Faso. Depuis 2008, elle extrait du manganèse sur le site de Kiééré, situé à 200 kilomètres à l'ouest de Ouagadougou. « Exploitation minière : Salif Kaboré découvre le manganèse de Kiééré », Sidwaya, 6 juillet 2011.

<sup>226</sup> Il existe plus de 200 sites artisanaux et plusieurs sites dont les réserves sont avérées mais qui ne font pas encore l'objet d'une exploitation industrielle. Les autorités burkinabè ont délivré plus de 600 permis de recherche. Entretien de Crisis Group, ingénieur burkinabè, juillet 2012.

<sup>227</sup> En 2010, le Burkina a perçu 47 millions de dollars au titre des revenus miniers. « Le Burkina Faso a plus que doublé ses revenus miniers entre 2009 et 2010 », Initiative pour la transparence des industries extractives, 26 juillet 2012.

<sup>228</sup> Voir à ce sujet l'étude réalisée par le chercheur Mathieu Thune sur la mine de Kalsaka, « L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre ? », *EchoGéo*, no. 17 (juin-août 2011).

<sup>229</sup> « Société minière de Kalsaka mining : une grève illimitée déclenchée par les travailleurs », *Sidwaya*, 24 mai 2010 ; « Grogne à la mine d'Essakane – des travailleurs protestent contre les heures supplémentaires », *Le Pays*, 14 décembre 2011 ; « Société des mines de Taparko : les travailleurs dénoncent des licenciements abusifs », *wakat.info*, 17 août 2011.

## C. 2015, année dangereuse

### 1. Une nouvelle carte politique

L'année 2012 a été caractérisée par un bouleversement significatif du paysage politique burkinabè. A l'occasion de son cinquième congrès qui s'est tenu au mois de mars, le CDP a entièrement renouvelé sa direction. Ce congrès a consacré la montée en puissance de François Compaoré. Si c'est officiellement Assimi Kouanda,<sup>230</sup> proche conseiller de Blaise Compaoré, qui a pris la tête du CDP, c'est dans les faits le frère cadet du président qui détient désormais les clés du parti. Le secrétariat exécutif national du CDP a été massivement investi par les membres de la Fédération associative pour la paix avec Blaise Compaoré (FEDAP-BC), une association sur laquelle François Compaoré a une influence considérable.<sup>231</sup> Douze membres de cette structure, qui a longtemps joué le rôle de bras financier du parti, ont été nommés dans le nouveau secrétariat qui en compte 38. Tous les caciques qui ont contribué à construire le CDP ont été écartés et nommés à des postes honorifiques de conseillers politiques. Il s'agit entre autre de Salif Diallo, de Roch Marc Christian Kaboré ou de Simon Compaoré.

Blaise Compaoré a décidé de confier le parti à l'un de ses plus fidèles conseillers et à un membre de sa famille afin d'en garder le contrôle quel que soit le cours des événements à venir. Cette décision a renforcé l'influence exercée par la famille du président sur le pouvoir exécutif.<sup>232</sup> Convaincu que les manifestations de 2011 étaient davantage dirigées contre un système que contre sa personne, il a exclu les représentants les plus symboliques de ce système afin de le régénérer.<sup>233</sup> Ce pari était risqué à quelques mois des élections législatives et municipales du 2 décembre.

La mise à l'écart des grands notables du parti et leur remplacement par des figures peu expérimentées et peu implantées localement ne garantissaient pas, a priori, la maîtrise de la base de l'électorat. De plus, réunis autour de François Compaoré, dont le nom reste pour de nombreux Burkinabè lié à l'affaire Zongo, plusieurs jeunes candidats étaient peu légitimes aux yeux même de certains militants du CDP. La composition des listes pour les législatives a donné lieu à des troubles entre militants du parti présidentiel dans plusieurs localités.<sup>234</sup> Quelques mois avant les élections, le

---

<sup>230</sup> Cadre des CDR sous la révolution, Assimi Kouanda a été le directeur de cabinet de Blaise Compaoré de 2004 à 2012. En 2010, il a dirigé la campagne électorale du candidat Compaoré. « Portrait du professeur Assimi Kouanda en patron du parti politique présidentiel burkinabè », *La dépêche diplomatique*, 10 mars 2012.

<sup>231</sup> Créée en 2007, la FEDAP-BC est une fédération d'associations de soutien au président Compaoré, comme les Amis de Blaise Compaoré ou les Tanties de Blaise Compaoré. Son rôle ne consiste pas seulement à organiser des événements sportifs ou culturels mais aussi à soutenir politiquement le président lors des élections. La FEDAP-BC est un des « principaux bras financiers du CDP » et a peu à peu phagocyté le CDP, jusqu'à en prendre récemment le contrôle. Entretien de Crisis Group, responsables politiques et acteurs de la société civile, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>232</sup> Entretien de Crisis Group, membre du CDP, Ouagadougou, mars 2012. Deux membres de la famille de Blaise Compaoré ont actuellement des postes au gouvernement : son beau-frère, Lucien Marie Noël Bembamba, ministre de l'Economie et des Finances, et son neveu, Jérôme Bougouma, ministre de l'Administration territoriale. François Compaoré est marié à Salah Ouédraogo, la fille de Alizéta Ouédraogo, l'une des principales opératrices économiques du pays et actuelle présidente de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso. Voir « Keeping up with the Compaorés », *Africa Confidential*, 10 mai 2013.

<sup>233</sup> Ibid.

<sup>234</sup> « Des militants du CDP de la commune de Kiembara contestent leurs candidats », Agence d'informations du Burkina Faso (AIB), 16 septembre 2012 ; « Commune de Ténado : des militants

doute s'était installé dans l'esprit de militants rencontrés par Crisis Group, qui s'attendaient à une « élection très difficile » et regrettaient le manque de soutien du chef de l'Etat, « trop engagé dans le règlement des crises des autres ». <sup>235</sup>

Une autre question était à l'esprit des partisans de Blaise Compaoré : que feraient les anciens notables du CDP ? Iraient-ils jusqu'à créer leur propre parti politique ? Pour le moment, par respect pour le président ou par crainte de voir émerger des dossiers compromettants, aucun d'entre eux n'a fondé sa propre formation. <sup>236</sup> Les approches allant dans ce sens, effectuées par des personnalités d'envergure nationale, se sont jusqu'alors soldées par un refus poli des cadres régionaux, eux aussi toujours respectueux ou craintifs de Blaise Compaoré. <sup>237</sup> Les anciens poids lourds du CDP font face à un choix de carrière cornélien. Une sortie brusque du CDP leur interdira de se présenter à la présidence en 2015 si Blaise Compaoré n'est pas candidat, tandis que rester membre du parti comporte le risque d'une retraite politique anticipée. Pour le moment, les caciques, mis à l'écart depuis le congrès de mars 2012, se sont contentés de protestations passives en se tenant à bonne distance de la campagne électorale pour les élections du 2 décembre. <sup>238</sup>

Ces élections ont apporté quelques réponses aux questions posées par la crise de 2011. Tout d'abord, elles ont permis de constater la résilience du CDP et la solidité de son implantation locale. Le parti présidentiel a remporté la majorité absolue à l'Assemblée nationale avec 70 sièges sur 127. <sup>239</sup> Le résultat des municipales est plus frappant encore : le CDP a gagné 66 pour cent des sièges de conseillers municipaux. Deux autres tendances ont été confirmées par ce double scrutin. La première est la capacité du Burkina Faso à organiser des scrutins électoraux relativement calmes et transparents. Les élections du 2 décembre ont donné lieu à quelques incidents et contestations mais se sont bien déroulées dans l'ensemble. <sup>240</sup> La seconde est la volonté du président de concentrer son pouvoir autour des hommes les plus fidèles de son entourage. C'est en effet un ancien secrétaire général à la présidence, Sangoulo Apollinaire Ouattara, qui a été élu président de l'Assemblée nationale. Blaise Compaoré peut donc gouverner pendant deux ans avec une Assemblée nationale acquise et un parti dirigé par une poignée de fidèles.

Enfin, avec ces élections, une nouvelle opposition s'est installée dans le paysage politique. C'est en effet un très jeune parti, fondé en 2010, l'Union pour le progrès et le changement (UPC), qui est désormais le premier parti d'opposition, avec dix-neuf sièges. Il est arrivé loin devant les partis sankaristes traditionnels <sup>241</sup> et a coiffé sur le poteau la vieille formation de l'ADF-RDA qui a obtenu dix-huit sièges à l'Assemblée.

---

du CDP protestent contre la candidature du maire sortant », AIB, 16 septembre 2012. On notera aussi la démission du parti d'une figure régionale du CDP, Saran Séré, député de la région du Sourou, dans l'Ouest du pays. « CDP Sourou : le domicile du député Saran Séré-Séréme incendiés par des militants opposés à sa candidature », AIB, 16 septembre 2012.

<sup>235</sup> Entretiens de Crisis Group, Ouagadougou, juillet 2012.

<sup>236</sup> Entretiens de Crisis Group, responsables de la société civiles et membres du CDP, mars 2012.

<sup>237</sup> Entretiens de Crisis Group, membres du CDP, juillet 2012.

<sup>238</sup> « Les caciques de Blaise se rebiffent », La lettre du continent, 9 janvier 2013.

<sup>239</sup> Le CDP occupait dans la précédente Assemblée 73 sièges sur un total de 111. Seize sièges supplémentaires ont été créés pour les législatives de 2012.

<sup>240</sup> « L'opposition conteste les résultats des élections législatives au Kadiogo », Radio France internationale, 8 décembre 2012.

<sup>241</sup> Désormais premier parti sankariste du pays en terme d'électeurs, l'Union pour la renaissance/Parti sankariste (UNIR/PS) a remporté quatre sièges. L'UNIR/PS est la réunion de deux partis sankaristes : la Convention panafricaine sankariste (CPS) et l'UNIR/MS.

L'UPC a été créée par un homme issu du système, Zéphirin Diabré, ancien ministre des Finances de Blaise Compaoré. Elle est dotée de moyens financiers et de relais internationaux dont ne disposent pas les autres partis d'opposition. Ces moyens et ce carnet d'adresses tiennent avant tout à la personnalité du fondateur de l'UPC et à sa riche carrière internationale.<sup>242</sup> Il se présente avec une offre politique mieux articulée que celles de ces derniers<sup>243</sup> ainsi qu'avec une bonne expérience de la gestion des affaires publiques. Une autre formation, issue elle aussi du pouvoir, a remporté un siège à l'Assemblée : Le Faso autrement, créé par l'ancien ministre des Affaires étrangères de Blaise Compaoré, Ablassé Ouédraogo, en septembre 2011.

Mais même renouvelée et animée par des anciens du système, il faudra du temps à l'opposition pour créer une structure capable de concurrencer le CDP, son ancienneté sur le terrain, ses moyens financiers et son emprise sur la société. Si elles ont montré la résilience du parti présidentiel, les élections de décembre ont aussi indiqué que l'opposition avait encore un long chemin à parcourir pour déboulonner un parti qui a vécu pendant une vingtaine d'années dans une situation de quasi parti unique. Il n'est pas certain que deux ans et demi suffiront à une opposition même rajeunie et dotée d'un meilleur projet politique pour acquérir la capacité de défaire le candidat du CDP à la présidentielle. Même si comme le soutient Zéphirin Diabré, « si Blaise Compaoré ne se représente pas alors tout devient possible ».<sup>244</sup> L'éclatement du parti présidentiel dans ce cas est en effet imaginable.

## 2. Une succession difficile

La victoire du CDP a sans doute redonné un peu d'assise à un régime qui a été secoué par la crise de 2011. Elle n'a cependant pas permis de dissiper tous les doutes quant à la stabilité future du Burkina Faso. En plus de celle de l'impact à terme du conflit malien, une question de politique intérieure cruciale reste en suspens : celle du respect de l'article 37 de la Constitution, qui stipule que « le président du Faso est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, égal et secret. Il est rééligible une fois ». Elu en 2005, puis en 2010, Blaise Compaoré ne peut plus se présenter sans faire sauter le verrou de l'article 37. Le Burkina est désormais confronté à la question, souvent porteuse de crise, de la succession de dirigeants qui sont restés plusieurs décennies au pouvoir.

Sa marge de manœuvre est très étroite. S'il annonce ne pas vouloir se représenter à la présidentielle de novembre 2015, il ouvre une guerre de succession au sein de son parti qui déstabilisera le CDP sur lequel repose son régime. S'il attend pour se prononcer, il alimente le doute et les rumeurs qui alourdissent le climat sociopolitique et entretient une situation d'incertitude. Il se peut aussi qu'il ne se prononce jamais ou comme l'affirme un de ses anciens ministres « qu'il fasse donner la ré-

<sup>242</sup> Zéphirin Diabré est titulaire d'un doctorat en sciences de gestion obtenu à l'université de Bordeaux en 1987, année où il rentre au Burkina Faso. Il y exerce des fonctions de professeur à l'université de Ouagadougou et de directeur adjoint des brasseries Brakina. Après avoir occupé des fonctions ministérielles entre 1994 et 1996, il effectue une carrière internationale multiforme comme directeur général adjoint du PNUD, chercheur associé à l'université de Harvard et responsable Afrique et Moyen-Orient de l'entreprise française Areva. Diabré n'est pas un novice en politique. En 1992, il rejoint l'ODP/MT et est désigné tête de liste de ce parti dans la province du Zoundwéogo, au centre du pays. Il est élu député aux législatives de juin 1992. Entretiens de Crisis Group, journalistes et responsables politiques burkinabè, septembre 2011.

<sup>243</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, Ouagadougou, septembre 2011 et mars 2012.

<sup>244</sup> Entretien de Crisis Group, Ouagadougou, septembre 2011.

ponse par un tiers ». <sup>245</sup> Personne n'est actuellement en mesure de dire quelles sont les intentions d'un président qui cultive le secret et prend fréquemment ses décisions en fonction du moment et de l'opportunité. <sup>246</sup> Il est donc possible que la question de sa succession soit encore sur la table au début de l'année 2015, faisant monter le thermomètre sociopolitique.

Après le choc de 2011, il sera difficile pour le régime de tenter un passage en force, porteur d'un regain de contestation, en décrétant une modification de l'article 37 ou en adoptant une nouvelle constitution. <sup>247</sup> Il est plus probable que, si cet article venait à être modifié, il le sera avec, en apparence tout du moins, une procédure consensuelle et démocratique. Le référendum est l'une de ces options. Il donnerait à la modification de l'article 37 une sorte de légitimité populaire. En 2005, alors que se posait déjà la question de la constitutionnalité de sa candidature, Compaoré avait fait appel au peuple pour le soutenir. Il n'y avait pas eu de référendum mais une campagne organisée par des réseaux et des associations fidèles au président, l'implorant de se présenter. <sup>248</sup>

Le conflit au Mali, s'il devait s'aggraver, lui donnerait un argument de poids pour une campagne référendaire : celui de la nécessité de son maintien au pouvoir au nom de la sécurité et de la stabilité d'un pays vulnérable dans un environnement troublé. Mais le référendum comporte une part de risque. Même si le scrutin du 2 décembre 2012 n'a pas été marqué par un rejet du CDP, une éventuelle consultation populaire n'est pas gagnée d'avance. Pour de nombreux électeurs, il s'agirait plus de se prononcer sur le maintien au pouvoir d'un homme qui les gouverne depuis plus d'un quart de siècle que sur le respect de la loi fondamentale.

Avec 70 sièges sur 127, Blaise Compaoré ne dispose plus automatiquement des deux tiers des députés nécessaires pour modifier la Constitution par le seul vote de l'Assemblée nationale. C'est ici que la création d'un Sénat prend tout son sens. Car le Sénat lui donne la possibilité de s'assurer d'une majorité parlementaire pour modifier la Constitution sans passer par la voie référendaire. En effet, depuis l'adoption de la loi portant sur la création du Sénat, le président peut demander une réunion des deux chambres en Congrès, dans quatre cas de figure, dont une procédure de révision de la Constitution. <sup>249</sup> L'opposition et notamment Zéphirin Diabré a dénoncé l'intention du pouvoir de modifier l'article 37 en s'appuyant sur le Congrès, en signalant que « plus de trois quarts de ses membres sont favorables au pouvoir actuel ». Pour modifier la Constitution, le Congrès doit voter en effet à la majorité qualifiée des trois quarts. <sup>250</sup> Ces inquiétudes ont été renforcées par les manifestations de soutien au

---

<sup>245</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, octobre 2011.

<sup>246</sup> Ibid.

<sup>247</sup> L'adoption d'une nouvelle constitution permettrait de repartir de zéro et autoriserait le président Compaoré à briguer deux nouveaux mandats même si l'article 37 était maintenu. En 2005, c'est en s'appuyant sur la révision de la Constitution de 2000 que le Conseil constitutionnel avait rejeté plusieurs demandes en annulation de la candidature de Blaise Compaoré. Le Conseil constitutionnel avait estimé que cette révision, qui faisait passer le mandat présidentiel de sept à cinq ans et rétablissait la limitation du nombre de mandats, ne pouvait être rétroactive et ne s'appliquait donc pas aux mandats précédents du chef de l'Etat. Voir Loada, « L'élection présidentielle... », op. cit., p. 20-21.

<sup>248</sup> Ibid.

<sup>249</sup> Outre la révision de la Constitution, le Congrès peut être constitué pour les questions relatives aux pouvoirs exceptionnels du président ; à l'état de siège et à l'état d'urgence ; et en vue d'entendre le message présidentiel à l'adresse du parlement.

<sup>250</sup> Voir « Les cinq raisons avancées par l'opposition pour dire 'non' au Sénat », communiqué des partis d'opposition, signé par le chef de file de l'opposition politique Zéphirin Diabré, 14 mai 2013.



CDP organisées le 7 juillet 2013 à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. De nombreux partisans du président ont brandi des pancartes portant des slogans favorables à la modification de l'article 37.<sup>251</sup>

La troisième option qui s'offre au président Compaoré est de s'en tenir à la Constitution. La loi d'amnistie votée en juin 2012 par le parlement, qui rend impossible les poursuites contre tous les chefs d'Etat depuis l'indépendance, est parfois interprétée comme une manifestation de la volonté du chef de l'Etat de sécuriser sa sortie. Cette décision aurait l'avantage d'éviter au pays de vivre un nouveau cycle de protestation plus ou moins violent. Mais elle ne garantit pas non plus la stabilité à moyen terme. Blaise Compaoré n'a, pour le moment, aucun successeur désigné au sein du CDP. Les hommes forts du parti ont été mis à l'écart lors du congrès de mars 2012. A la manière de ce qui s'est produit lors de la succession de Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, les caciques du régime pourraient se livrer à une bataille destructrice pour prendre la place laissée vacante par le président. Face à une opposition encore trop tendre, le candidat qui aura à sa disposition la machine du CDP a une grande chance de l'emporter.

Une dernière option consisterait à préparer le terrain pour que son frère François Compaoré lui succède. Le verrouillage du CDP opéré par ce dernier, puis son premier mandat électif sont venus donner corps à cette hypothèse. François Compaoré a été élu député dans le Kadiogo, la province où se trouve la capitale Ouagadougou. Alimentant un peu plus les rumeurs, une partie de la communauté burkinabè de New York a lancé en octobre dernier un appel pour la candidature de François Compaoré à la présidentielle de 2015.<sup>252</sup> Cette hypothèse, si elle venait à se confirmer, est porteuse de dangers pour le Burkina Faso. Pour la frange la plus radicale de l'opposition, le nom de François Compaoré reste associé, à tort ou à raison, à l'affaire Norbert Zongo. Elle pourrait répondre à l'annonce de sa candidature par un mouvement de protestation violent. En agitant le spectre d'une succession dynastique, elle aura un argument de mobilisation fort. François Compaoré pourrait aussi être rejeté par une frange importante du CDP, un parti où il est loin de faire l'unanimité.<sup>253</sup>

Un dernier scénario, évoqué en privé par l'opposition,<sup>254</sup> prévoit l'installation de François Compaoré à la présidence du nouveau Sénat, ce qui lui permettrait de prendre prématurément la place de son frère, en cas de démission de celui-ci. La création d'une seconde chambre modifie en effet les dispositions relatives à la vacance du pouvoir. Jusqu'alors, c'est le président de l'Assemblée nationale qui assumait les fonctions de président de la République dans cette éventualité. Désormais, « en cas de vacance de la Présidence du Faso pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement absolu ou définitif constaté par le Conseil constitutionnel saisi par le gouvernement, les fonctions du Président du Faso sont exercées par le Président du Sénat ». Ce scénario paraît pour le moment peu probable car le président du Sénat exerçant les fonctions de « président du Faso ne peut être candidat à l'élection présidentielle qui a lieu 60 jours au moins et 90 jours au plus après constatation officielle

<sup>251</sup> « Mauvais présage pour la démocratie », *Le Pays*, 8 juillet 2013.

<sup>252</sup> « Des jeunes Burkinabè de la diaspora soutiennent la candidature de François Compaoré à la présidentielle de 2015 », *LeFaso.net*, 7 octobre 2012.

<sup>253</sup> Entretien de Crisis Group, militants du CDP, Ouagadougou, mars 2012.

<sup>254</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de l'opposition, mai 2013.

de la vacance ou du caractère définitif de l'empêchement ». Le président du Sénat ne s'installerait au pouvoir que pour une courte période d'intérim.<sup>255</sup>

Plus que la fragilité, c'est finalement l'incertitude qui caractérise aujourd'hui le Burkina Faso. Le pays peut en effet évoluer vers une détérioration lente de sa situation, marquée par des crises comme celle de 2011, et réussir à les surmonter. Peinant à réduire les inégalités sociales et à lutter contre la corruption à grande échelle, le régime actuel peut être confronté à une révolte populaire. Il peut au contraire vivre une transition en douceur menée par un président qui préparerait bien son départ en imposant notamment un dauphin au sein du CDP. Parce qu'elle est silencieuse et secrète, personne ne connaît exactement la situation au sein de l'armée, ni les intentions de tous ses officiers, ni l'impact qu'aura sur les soldats l'envoi de 650 militaires burkinabè au Mali.

Les conséquences d'un éventuel départ de Blaise Compaoré sur la région ouest-africaine sont très incertaines. Il devrait créer un vide dans une région qui a acquis une sorte de réflexe consistant à faire appel aux services du président burkinabè pour régler, ou du moins contenir, la quasi-totalité de ses crises. Sans point de référence, sans centralisation de son action diplomatique, l'Afrique de l'Ouest risque de se retrouver, pour plusieurs mois ou plusieurs années, plus divisée qu'elle ne l'est actuellement, en particulier si la Cedeao ne consolide pas davantage ses propres mécanismes institutionnels et si la diplomatie nigériane ne s'affirme pas.

Les pays occidentaux perdront quant à eux un allié politique et militaire important. Une partie de ce vide pourra certainement être comblée et ses effets minimisés si le Burkina connaît une transition en douceur qui lui permet de préserver une partie de l'architecture diplomatique bâtie par Blaise Compaoré. Son absence sur la scène régionale peut être envisagée autrement que comme un problème. Elle peut être une opportunité pour trouver un ou plusieurs chefs d'Etat prêts à jouer des rôles de médiateur ou de facilitateur tout en incarnant davantage dans leurs propres pays les principes démocratiques défendus par la Cedeao, et pour renouveler et perfectionner les mécanismes régionaux de règlement de crise laissés en héritage par le président du Faso.

---

<sup>255</sup> Mais si le pouvoir le veut vraiment et pense obtenir un soutien politique suffisant, il pourrait bien proposer une modification ultérieure de cette disposition. On se situe cependant là dans le registre des spéculations.

## VII. Conclusion

---

Le Burkina Faso oscille entre aspiration démocratique et tentation autoritaire. Son histoire révèle une dynamique toujours identique : à chaque fois qu'un régime a tenté d'imposer trop fortement son autorité et un contrôle trop étroit des ressources du pays, il a fini par être renversé, par la rue ou par l'armée. Jusqu'à présent, le régime de Blaise Compaoré a réussi à se maintenir en place grâce à un jeu à la fois subtil et brutal d'ouverture et de fermeture politique, à la mise à l'écart de toute alternative et à une gestion économique qui a généré de la richesse sans pour autant la redistribuer équitablement. Cette conservation du pouvoir reposant sur le compromis et l'illusion est de moins en moins efficace, comme l'a montré la grave crise de 2011.

Blaise Compaoré dispose de moins de trois ans pour préparer son départ, qui est inscrit dans la Constitution. Certes, les possibilités pour son remplacement démocratique sont peu nombreuses, entre une opposition trop divisée ou trop jeune et les cadres d'un parti présidentiel qui ne semblent pas avoir le courage de le défier. Mais c'est d'abord en respectant la Constitution et les règles du jeu démocratique que le président pourra prolonger le succès principal de sa longue présidence : la stabilité. Blaise Compaoré est finalement le seul à détenir les clés de cette stabilité, tant son régime s'est articulé autour de sa personne et tant sa domination sur la vie politique du Burkina a été jusque-là sans partage.

**Dakar/Bruxelles, 22 juillet 2013**

**Annexe A: Carte du Burkina Faso**



## Annexe B : Liste des acronymes

ADF	Alliance pour la démocratie et la fédération
ADF/RDA	Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain
AIB	Agence d'informations du Burkina Faso
APO	Accord politique de Ouagadougou
AQMI	Al-Qaeda au Maghreb islamique
BARC	Bureaux d'aide à la reconversion civile
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CCRP	Conseil consultatif des réformes politiques
CDP	Congrès pour la démocratie et le progrès
CDR	Comités de défense de la révolution
Cedeao	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission d'enquête indépendante
CNEC	Centre national d'entraînement commando
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CNR	Conseil national de la révolution
CPS	Convention panafricaine sankariste
CSP	Conseil du salut du peuple
FAN	Forces armées nationales
FEDAP-BC	Fédération associative pour la paix avec Blaise Compaoré
FN	Forces nouvelles
FP	Front populaire
GCB	Groupe communiste burkinabè
MBDHP	Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples
OCV	Organisation communiste voltaïque
ODP/MT	Organisation pour la démocratie/Mouvement du travail
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMR	Organisation militaire révolutionnaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OUA	Organisation de l'unité africaine
PCR	Parti communiste révolutionnaire voltaïque
PDP	Parti pour la démocratie et le progrès
PRA	Parti du regroupement africain
PRL	Parti républicain de la liberté
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RDA	Rassemblement démocratique africain
RSP	Régiment de sécurité présidentielle
SNEAVH	Syndicat national des enseignants africains de la Haute-Volta
TPR	Tribunaux populaires révolutionnaires
UA	Union africaine
UCB	Union des communistes burkinabè
UCOBAM	Union des coopératives agricoles et maraichères du Burkina

UDPCI	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire
UDV-RDA	Union démocratique voltaïque
ULC	Union des luttes communistes
UNDD	Union nationale pour la démocratie et le développement
UNIR/MS	Union pour la renaissance/Mouvement sankariste
UNIR/PS	Union pour la renaissance/Parti sankariste
UPC	Union pour le changement

## Annexe C : A propos de l'International Crisis Group

---

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 150 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits meurtriers.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, un ancien ambassadeur américain. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, préside Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Abuja, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotà, Bujumbura, Dakar, Damas, Dubaï, Gaza, Guatemala City, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Katmandou, Le Caire, Londres, Moscou, Nairobi, New York, Pékin, Pristina, Rabat, Sanaa, Sarajevo, Séoul, Tbilissi, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala et Venezuela.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont contribué au financement de Crisis Group en 2013 : l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère royal danois des Affaires étrangères, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère turc des Affaires étrangères et Irish Aid.

Les fondations institutionnelles et privées suivantes ont contribué au financement de Crisis Group ces dernières années : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Oak, la Fondation Radcliffe, la Fondation Stanley, la Fondation The Charitable, la Fondation Tinker, la Fondation William et Flora Hewlett, le Fonds Ploughshares, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'ouest, Humanity United, The Elders et Tearfund.

## Annexe D : Rapports et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2010

---

### **Afrique australe**

*Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.

*Madagascar : sortir du cycle de crises*, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.

*Madagascar : la crise à un tournant critique ?*, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End*, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

*Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda*, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.

*Zimbabwe's Sanctions Standoff*, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012 (aussi disponible en chinois).

*Implementing Peace and Security Architecture (II): Southern Africa*, Rapport Afrique N°191, 15 octobre 2012.

*Zimbabwe: Election Scenarios*, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

### **Afrique centrale**

*République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).

*Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence*, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).

*Congo : l'enlèvement du projet démocratique*, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

*Tchad : au-delà de l'apaisement*, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.

*Congo : pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda*, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*De dangereuses petites pierres : les diamants en République centrafricaine*, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique*, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

*Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?*, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

*Congo : le dilemme électoral*, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

*Congo: le processus électoral vu de l'Est*, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).

*The Lord's Resistance Army: End Game?*, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.

*Burundi : la crise de corruption*, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).

*L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?*, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

*L'Est du Congo : pourquoi la stabilisation a échoué*, Briefing Afrique N°91, 4 octobre 2012 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : bye-bye Arusha ?*, Rapport Afrique N°192, 25 octobre 2012.

*Le golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque*, Rapport Afrique N°195, 12 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu*, Briefing Afrique N°93, 19 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*République centrafricaine : les urgences de la transition*, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013.

### **Afrique de l'Ouest**

*Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral*, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.

*Cameroun : Etat fragile?*, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).

*Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture*, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).

*Guinée : réformer l'armée*, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ?*, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.

*Northern Nigeria: Background to Conflict*, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.

*Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?*, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

*Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

*Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, Rapport Afrique N°176, 1er août 2011 (aussi disponible en anglais).

*Liberia: How Sustainable Is the Recovery?*, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.



*Guinée : remettre la transition sur les rails*, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, Briefing Afrique N°83, 16 décembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).

*Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform*, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.

*Mali : éviter l'escalade*, Rapport Afrique N°189, 18 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

*Au-delà des luttes de pouvoir : que faire face au coup d'Etat et à la transition en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°190, 17 août 2012 (aussi disponible en anglais).

*Mali : pour une action internationale résolue et concertée*, Briefing Afrique N°90, 24 septembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : faire baisser la pression*, Rapport Afrique N°193, 26 novembre 2012 (aussi disponible en anglais).

*Curbing Violence in Nigeria (I): The Jos Crisis*, Rapport Afrique N°196, 17 décembre 2012.

*Guinée : sortir du borbier électoral*, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

*Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur*, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

### **Corne de l'Afrique**

*Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan*, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.

*L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

*Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence*, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.

*Somalia's Divided Islamists*, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi disponible en somali).

*Sudan: Defining the North-South Border*, Briefing Afrique N°75, 2 septembre 2010.

*Eritrea: The Siege State*, Rapport Afrique N°163, 21 septembre 2010.

*Negotiating Sudan's North-South Future*, Briefing Afrique N°76, 23 novembre 2010.

*Somalia: The Transitional Government on Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.

*Politics and Transition in the New South Sudan*, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.

*Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability*, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.

*South Sudan: Compounding Instability in Unity State*, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).

*Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale*, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Kenya: Impact of the ICC Proceedings*, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.

*Kenyan Somali Islamist Radicalisation*, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.

*The Kenyan Military Intervention in Somalia*, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.

*Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed*, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.

*China's New Courtship in South Sudan*, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012 (aussi disponible en chinois).

*Uganda: No Resolution to Growing Tensions*, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.

*Ethiopia After Meles*, Briefing Afrique N°89, 22 août 2012.

*Assessing Turkey's Role in Somalia*, Briefing Afrique N°92, 8 octobre 2012.

*Sudan: Major Reform or More War*, Rapport Afrique N°194, 29 novembre 2012 (aussi disponible en arabe).

*Kenya's 2013 Elections*, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

*Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan*, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

*Eritrea: Scenarios for Future Transition*, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

*Kenya After the Elections*, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

*Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile*, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

## Annexe E : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

## PRESIDENT DU CONSEIL

**Thomas R Pickering**

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

PRESIDENTE  
DIRECTRICE GENERALE**Louise Arbour**

Ancienne haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

VICE-PRESIDENTS  
DU CONSEIL**Ayo Obe**

Juriste, Lagos, Nigéria

**Ghassan Salamé**

Directeur, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

## COMITE DE DIRECTION

**Morton Abramowitz**

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

**Cheryl Carolus**

Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

**Maria Livanos Cattau**

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

**Yoichi Funabashi**

Président, Rebuild Japan Initiative Foundation ; ancien rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

**Frank Giustra**

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

**Lord (Mark) Malloch-Brown**

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

**Moisés Naím**

Chercheur principal, Programme économie d'internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

**George Soros**

Président, Open Society Institute

**Pär Stenbäck**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

AUTRES MEMBRES  
DU CONSEIL**Kofi Annan**

Ancien secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

**Nahum Barnea**

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

**Samuel Berger**

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis

**Micheline Calmy-Rey**

Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

**Wesley Clark**

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

**Sheila Coronel**

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia, Etats-Unis

**Mark Eyskens**

Ancien Premier ministre de Belgique

**Joschka Fischer**

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

**Lykke Friis**

Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

**Jean-Marie Guéhenno**

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

**Carla Hills**

Ancienne ministre du Logement et représentante du Commerce extérieur des Etats-Unis

**Lena Hjelm-Wallén**

Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

**Mo Ibrahim**

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

**Igor Ivanov**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

**Asma Jahangir**

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

**Wadah Khanfar**

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

**Wim Kok**

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

**Ricardo Lagos**

Ancien président du Chili

**Joanne Leedom-Ackerman**

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

**Lalit Mansingh**

Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut-commissaire au Royaume-Uni

**Benjamin Mkapa**

Ancien président de la Tanzanie

**Laurence Parisot**

Présidente, MEDEF

**Karim Raslan**

Fondateur, directeur exécutif et président-directeur général de KRA Group

**Paul Reynolds**

Président-directeur général, Cancellable Financial Inc.

**Javier Solana**

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'Otan et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

**Liv Monica Stubholt**

Première vice-présidente en stratégie et communication, Kvaerner ASA ; ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Norvège

**Lawrence H. Summers**

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

**Wang Jisi**

Directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois

**Wu Jianmin**

Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

**Lionel Zinsou**

Président-directeur général, PAI Partners

---

### CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

<b>Anonyme (3)</b>	<b>Investec Asset</b>	<b>Pierre Mirabaud</b>	<b>White &amp; Case LLP</b>
<b>Dow Chemical</b>	<b>Management</b>	<b>Ford Nicholson &amp; Lisa</b>	<b>Neil Woodyer</b>
<b>Frank Caufield</b>	<b>Steve Killelea</b>	<b>Wolverton</b>	
<b>Frank Holmes</b>	<b>McKinsey &amp; Company</b>	<b>Shearman &amp; Sterling</b>	
		<b>LLP</b>	

---

### CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

<b>ENTREPRISES</b>	<b>Silk Road Finance Ltd</b>	<b>David Brown</b>	<b>Leslie Lishon</b>
<b>Anglo American PLC</b>	<b>Statoil</b>	<b>Neil &amp; Sandra DeFeo</b>	<b>Harriet Mouchly-Weiss</b>
<b>APCO Worldwide Inc.</b>	<b>Talisman Energy</b>	<b>Family Foundation</b>	<b>Griff Norquist</b>
<b>Atlas Copco AB</b>	<b>Yapi Merkezi</b>	<b>Neemat Frem</b>	<b>Ana Luisa Ponti &amp;</b>
<b>BP</b>	<b>Construction and</b>	<b>Seth &amp; Jane Ginns</b>	<b>Geoffrey R.</b>
<b>Chevron</b>	<b>Industry Inc.</b>	<b>Alan Griffiths</b>	<b>Hoguet</b>
<b>Equinox Partners</b>		<b>Rita E. Hauser</b>	<b>Kerry Proper</b>
<b>FTI Consulting</b>	<b>DONATEURS</b>	<b>George Kellner</b>	<b>Michael L. Riordan</b>
<b>Lockwood Financial</b>	<b>PRIVES</b>	<b>Faisal Khan</b>	<b>Nina Solarz</b>
<b>Ltd</b>	<b>Anonyme</b>	<b>Zelmira Koch Polk</b>	<b>Horst Sporer</b>
<b>PTT Public Company</b>	<b>Ryan Beedie</b>	<b>Elliott Kulick</b>	<b>VIVA Trust</b>
<b>Limited</b>	<b>Stanley Bergman &amp;</b>	<b>David Levy</b>	<b>Stelios S. Zavvos</b>
<b>Shell</b>	<b>Edward Bergman</b>		

---

### CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

<b>Martti Ahtisaari</b> Président émérite	<b>Naresh Chandra</b>	<b>Jessica T. Mathews</b>	<b>Michael Sohlman</b>
	<b>Eugene Chien</b>	<b>Nobuo Matsunaga</b>	<b>Thorvald Stoltenberg</b>
<b>George Mitchell</b> Président émérite	<b>Joaquim Alberto</b>	<b>Barbara McDougall</b>	<b>Leo Tindemans</b>
	<b>Chissano</b>	<b>Matthew McHugh</b>	<b>Ed van Thijn</b>
<b>Gareth Evans</b> Président émérite	<b>Victor Chu</b>	<b>Miklós Németh</b>	<b>Simone Veil</b>
	<b>Mong Joon Chung</b>	<b>Christine Ockrent</b>	<b>Shirley Williams</b>
	<b>Pat Cox</b>	<b>Timothy Ong</b>	<b>Grigory Yavlinski</b>
<b>Kenneth Adelman</b>	<b>Gianfranco Dell'Alba</b>	<b>Olara Otunnu</b>	<b>Uta Zapf</b>
<b>Adnan Abu Odeh</b>	<b>Jacques Delors</b>	<b>Lord (Christopher)</b>	<b>Ernesto Zedillo</b>
<b>HRH Prince Turki</b>	<b>Alain Destexhe</b>	<b>Patten</b>	
<b>al-Faisal</b>	<b>Mou-Shih Ding</b>	<b>Shimon Peres</b>	
<b>Hushang Ansary</b>	<b>Uffe Ellemann-Jensen</b>	<b>Victor Pinchuk</b>	
<b>Óscar Arias</b>	<b>Gernot Erlor</b>	<b>Surin Pitsuwan</b>	
<b>Ersin Arioğlu</b>	<b>Marika Fahlén</b>	<b>Cyril Ramaphosa</b>	
<b>Richard Armitage</b>	<b>Stanley Fischer</b>	<b>Fidel V. Ramos</b>	
<b>Diego Arria</b>	<b>Malcolm Fraser</b>	<b>George Robertson</b>	
<b>Zainab Bangura</b>	<b>Swanee Hunt</b>	<b>Michel Rocard</b>	
<b>Shlomo Ben-Ami</b>	<b>Max Jakobson</b>	<b>Volker Rühe</b>	
<b>Christoph Bertram</b>	<b>James V. Kimsey</b>	<b>Güler Sabancı</b>	
<b>Alan Blinken</b>	<b>Aleksander</b>	<b>Mohamed Sahnoun</b>	
<b>Lakhdar Brahimi</b>	<b>Kwasniewski</b>	<b>Salim A. Salim</b>	
<b>Zbigniew Brzezinski</b>	<b>Todung Mulya Lubis</b>	<b>Douglas Schoen</b>	
<b>Kim Campbell</b>	<b>Allan J. MacEachen</b>	<b>Christian Schwarz-</b>	
<b>Jorge Castañeda</b>	<b>Graça Machel</b>	<b>Schilling</b>	